



**RAPPORT  
ANNUEL  
2021-22**

# RAPPORT ANNUEL



2021-2022

*De droite à gauche: Shae McCarthy (Gestionnaire du bureau), Keara Grey (Consultante en travail social), Martine Paquet (Registraire), Isabelle Agnew (Agente de communication), et Miguel LeBlanc (Directeur général).*

# TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la présidente	03
Rapport du Directeur général	04
Rencontrez notre Conseil d'administration et nos Président(e)s des comités	06
Rencontrez notre équipe	07
Plan stratégique de l'ATTSNB	08
Développement de l'Association	15
Statistiques et données	21
Rapport de la représentante de l'ACTS	23
Rapports des comités	24
Rapports des chapitres	31
États financiers	36



# Rapport de la Présidente

Au cours de la dernière année, les travailleuses et travailleurs sociaux ont appuyé de nombreuses personnes aux prises avec la pandémie de COVID-19. Ils ont travaillé dans les premières lignes pour défendre la justice sociale, ils ont fait la promotion de la profession de travail social dans les médias et ils ont contribué à leur propre mieux-être et à celui des autres. Merci!

À mesure que la COVID-19 s'est répandue rapidement dans les hôpitaux, les établissements de soins de longue durée, les écoles et ailleurs dans notre province, les travailleuses et travailleurs sociaux ont joué le rôle de héros, comme le personnel infirmier, les médecins et les travailleuses et travailleurs hospitaliers. La déclaration selon laquelle « le travail social est essentiel » n'aurait pas pu être plus précise.

L'ATTSNB a marqué cette année un jalon important quant à la promotion de la profession en présentant les trois premières annonces à la télévision, dans les deux langues officielles, mettant en vedette des histoires de travailleuses et de travailleurs sociaux qui améliorent la vie des gens du Nouveau-Brunswick. Les annonces étaient possibles grâce aux subventions du ministère de l'Éducation postsecondaire, du Travail et de la Formation et du ministère du Développement social. Je tiens aussi à remercier la compagnie M5 d'un travail bien fait. Les annonces étaient diffusées par les grands réseaux aux heures importantes. Nous avons en outre utilisé très souvent des médias sociaux tels que YouTube, Instagram, Facebook et Google Display ; j'ai participé en mars à une entrevue diffusée pendant l'émission matinale de CTV. L'objectif était de renforcer la sensibilisation et l'image de la profession. Une évaluation a permis de constater que, malgré une autre année pandémique difficile et le fait que les gens sont de mauvaise humeur, l'opinion publique de la profession du travail social s'est améliorée un peu, même si celle de nombreuses autres professions a baissé. Nous avons fait des progrès, mais devons aussi en faire davantage.



*Géraldine Poirier Baiani, TSI  
Présidente de l'ATTSNB*

En raison de besoins grandissants, nous avons constitué un comité chargé d'élaborer une stratégie de recrutement et de maintien en poste et composé de parties prenantes clés représentant les employeurs, les syndicats, les établissements d'enseignement et le gouvernement. La profession de travail social était considérée comme l'une des professions de la province qui avait le plus besoin de mesures visant le recrutement et le maintien en poste. Le comité va cerner les problèmes, les écarts, les tendances et les possibilités et prévoir la demande et l'offre des services afin d'élaborer un plan d'action. L'engagement et le travail qui a été réalisé sont impressionnants. Notre plan devrait être achevé d'ici la fin de l'année. Les mesures prévues dans le plan devraient harmoniser avec notre plan stratégique qui sera mis à jour en automne.



*Géraldine Poirier Baiani, présidente de l'ATTSNB, sur l'émission CTV's Breakfast Television pour promouvoir la profession pendant le Mois du travail social.*

paraprofessionnels pour les techniciens et techniciennes en travail social. Nous voulions nous assurer que le programme ne visait pas à former des gens qui s'occuperaient de tâches qui font partie du domaine du travail social, mais qu'il permettrait aux diplômés de s'inscrire au programme de premier cycle en travail social après deux années d'études. Nous envisageons le programme comme un moyen d'inciter d'autres étudiantes et étudiants de commencer des études en travail social, et ce sera peut-être une option à prévoir dans notre stratégie de recrutement et de maintien en poste. L'Association of Social Work Boards a commencé l'élaboration d'un examen en français pour les travailleuses et travailleurs sociaux cliniciens en pratique avancée. Miguel travaille en très étroite collaboration avec l'Association afin de

veiller à ce que l'examen réponde à nos besoins. La nouvelle politique d'ÉPC est entrée en vigueur en avril, et le personnel a donné des exposés à tous les chapitres afin de s'assurer que tous les membres comprennent les modifications et d'obtenir leur apport. Ces déjeuners-causeries ont été très achalandés, et nous sommes reconnaissants aux membres d'avoir pris le temps d'y assister ; nous avons l'intention d'offrir d'autres rencontres dans l'avenir selon le même format.

Nous avons poursuivi notre travail aux Normes relatives aux compétences culturelles et espérons offrir une trousse d'outils dans un proche avenir. Eh bien, nous ne pouvons pas rédiger le présent rapport sans mentionner le conflit de travail qui a touché de nombreux membres de notre Association. Nous sommes heureux que les deux côtés aient pu s'entendre tout en veillant à ce que les travailleuses et travailleurs essentiels aient obtenu une augmentation salariale essentielle.

Je tiens à remercier les membres du Conseil et le personnel de l'ATTSNB. En tant que membres de l'Association, nous sommes très chanceux d'avoir votre appui. Je vous remercie de votre dévouement, de votre ingéniosité et de votre compassion, et j'ai hâte de continuer de collaborer avec vous au cours de l'année qui vient.

**Géraldine Poirier Baiani, TSI**  
**Présidente**

# Rapport du **Directeur général**

En tant que directeur général, je suis responsable de diriger, de planifier et d'exécuter la mise en œuvre des quatre piliers du plan stratégique de l'ATTSNB (participation des membres, promotion de la profession, protection du public et gouvernance et ressources) conformément à la mission de l'Association de protéger le public et promouvoir l'excellence dans l'exercice de la profession de travailleur social. Nous envisageons une organisation professionnelle qui reflète les valeurs du travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance à la population alors que nous réalisons nos projets opérationnels tout au long de l'année.

Je suis également responsable de fournir un leadership stratégique et un soutien exécutif à la présidente et au conseil d'administration pour répondre à la vision, à la mission et aux objectifs stratégiques de l'organisation. Comme toujours, je vous encourage à passer en revue nos piliers stratégiques et tous les rapports des comités, qui donnent un aperçu de certaines des activités stratégiques que l'Association a exécutées au cours de la dernière année. Cette dernière année était la dernière année de notre plan stratégique, et nous sommes ravis de tout ce que nous avons réussi à accomplir au cours des cinq dernières années.

J'aimerais également souligner le travail du Comité chargé de l'élaboration d'une stratégie de recrutement et de maintien en poste de travailleuses et de travailleurs sociaux, que j'ai eu le plaisir de présider. Le comité se concentre sur l'état actuel et futur de l'offre et de la demande de travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick pour combler les lacunes, grâce à un plan d'action de 5 ans. Un sondage a récemment été envoyé aux membres recueillant 804 réponses et je tiens à remercier tous les répondants d'avoir pris le temps de nous fournir leurs précieuses informations. Bien que cela n'ait pas eu lieu au cours de l'exercice 2020-2021, il s'agit d'une réalisation importante à souligner. Un compte rendu des réponses sera bientôt publié dans un rapport et sera présentée aux chapitres de l'ATTSNB. En attendant, je vous encourage à lire le rapport du Comité à la page 26. Gardez un œil sur les mois à venir car nous partagerons plus d'informations sur le prochain plan stratégique quinquennal, ainsi que sur les projets en cours.

## **Conseil d'administration**

Nous sommes heureux d'avoir des représentants de toute la province au sein de notre conseil d'administration. Avoir une représentation de toutes les régions du Nouveau-Brunswick, y compris deux représentants des Premières Nations et un représentant du public nommé par le ministre de la Santé,



*Miguel LeBlanc, BTS, MTS, TSI*  
*Directeur général*

offre une richesse de perspectives, de connaissances et d'expérience qui est cruciale pour remplir la mission de l'ATTSNB de protéger la population et d'assurer l'excellence dans l'exercice de la profession de travailleur social. Actuellement, il y a un poste vacant au sein du conseil d'administration au chapitre du comté de Charlotte. Si vous êtes intéressé à combler ce poste, nous vous encourageons à communiquer avec le bureau de l'ATTSNB. Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois au cours de cet exercice, toutes fois virtuellement en raison de la pandémie. Toutes les réunions du conseil ont été adaptées pour respecter les mesures de distanciation physique mises en place par la province en raison de la pandémie de COVID-19. Les réunions du conseil d'administration offrent l'occasion de discuter des différentes initiatives du chapitre, des préoccupations, des projets spéciaux et de la gouvernance de l'Association, entre autres questions importantes. Je tiens à remercier tous les membres de l'exécutif et du conseil d'administration pour leur leadership et leur engagement continus envers l'Association, en veillant à ce que les deux mandats prévus par la loi soient remplis.

### **Personnel**

Je tiens à exprimer ma sincère appréciation et mes remerciements à mon équipe : Martine Paquet, Régistratrice; Keara Grey, Consultante en travail social; Isabelle Agnew, Agente de communication ; Laure Piccetto, Agente de communication par intérim ; et Shae McCarthy, gestionnaire du bureau. Cette année, nous avons eu l'honneur d'accueillir plusieurs stages étudiants. La plupart des étudiantes ont opéré virtuellement, tandis que certains ont pu venir au bureau pour travailler en personne, en respectant nos mesures opérationnelles COVID-19. L'Association a accueilli trois étudiantes en travail social durant l'été 2021, chacune travaillant sur un projet différent. Lauren Ripley, étudiante à l'Université St. Thomas, a poursuivi son travail sur l'opérationnalisation de la nouvelle catégorie d'inscription de pratique avancée pour les travailleurs sociaux sur laquelle elle travaillait auparavant depuis janvier de la même année. Monica Degrâce-LeBlanc, étudiante de troisième année à l'Université de Moncton, s'est concentrée sur les normes de compétence culturelle pour les travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick. Enfin, l'ATTSNB a accueilli Karissa Damery, une étudiante de l'Université St. Thomas qui a travaillé avec le personnel pour élaborer une première ébauche de lignes directrices concernant l'enregistrement et la conservation des dossiers de travail social. Nous continuons d'accueillir tous les étudiants qui souhaitent faire des stages, des placements ou des stages avec nous à l'Association.

### **Comités**

Comme vous le verrez dans les rapports des comités, la plupart des réunions se sont à nouveau tenues en ligne, afin de respecter les mesures de sécurité mises en place par la santé publique. Les comités sont restés occupés, s'engageant activement dans une variété de projets, spécifiques à leurs rôles de comité. Je suis reconnaissant pour le travail de chaque comité et j'apprécie vraiment le dévouement des membres qui continuent de donner de leur temps à l'avancement de notre profession et de l'ATTSNB. J'ai hâte de voir leur travail en cours l'année prochaine. Si vous souhaitez faire du bénévolat sur l'un de ces comités, veuillez communiquer avec le bureau de l'ATTSNB.

### **Chapitres**

Les chapitres jouent un rôle précieux dans notre association car ils aident à créer un espace accueillant où les membres peuvent se rencontrer et continuer à grandir en tant que professionnels et collègues. Cette année a continué d'être compliquée en ce qui concerne la possibilité pour les membres des chapitres de se rencontrer et de se rassembler physiquement, je tiens donc à remercier toutes les personnes impliquées dans leurs chapitres locaux pour leurs efforts continus pour offrir des activités sociales et éducatives aux membres de vos régions, surtout compte tenu des circonstances difficiles auxquelles nous avons tous dû faire face.

**Miguel Leblanc, MTS, BTS, TSI**  
**Directeur général**

#### **Notre Vision**

La vision de l'ATTSNB est celle d'un organisme professionnel qui est à l'image des valeurs auxquelles on est attaché dans le travail social, qui donne l'exemple en matière de déontologie et qui inspire confiance la population.

#### **Notre Mission**

L'ATTSNB est une association qui protège la population et qui favorise l'excellence dans l'exercice de la profession de travailleur social.

#### **Nos valeurs**

Le code de déontologie (2007) de l'ATTSNB définit les valeurs de bases suivantes:

- Respect de la dignité et de la valeur inhérente des personnes et poursuite de justice sociale
- Intégrité dans l'exercice de la profession
- Confidentialité dans l'exercice de la profession
- Compétence dans l'exercice de la profession
- Diversité



# Recontrez notre **Conseil d'administration**

## Conseil d'administration 2021-22

### **Executif**

Présidente: Géraldine Poirier Baiani, TSI

Vice-Présidente : Carole Gallant, TSI

Secrétaire : Julie Ouellette, TSI

Trésorier: Luc Poitras, TSI

Président sortant: N/A

### **Autres Représentant(e)s**

Représentante de l'ACTS: Barb Whitenect, TSI

Représentant(e) de la Première Nation Mi'gmaq: Theresa Dawn Louis, TSI

Représentant(e) de la Première Nation Wolastoqey : Tina Martin, TSI (présentement) Michelle Sacobie, TSI (précédemment)

Membre public: Candice Pollack

### **Directeurs(trices) des chapitres**

Péninsule Acadienne: André-Marc Friolet, TSI

Chaleur: Éric Gauvin, TSI

Comté de Charlotte: Vacant

Edmundston/Grand-Sault: Karine Levesque, TSI

Fredericton: Valerie DeLong, TSI

Miramichi: Mylène Morris, TSI

Moncton: Jenny Haché, TSI

Restigouche: Tany Ndopedro, TSI (présentement), Vickie Maltais, TSI (précédemment)

Saint John: Ian Rice, TSI

Sussex: Julie Devine, TSI (présentement) Sheena MacDonald, TSI (précédemment)

## Rencontrez nos **Président(e)s des comités**

### Président(e)s des comités

**Règlements administratifs:** Anne Caverhill, TSI

**Plaintes:** Omer Savoie, TSI

**Discipline:** Genevieve Forest-Allard, TSI

**Éducation:** Vacant

**Examen:** Geneviève Bourgeois, TSI

**Consultatif autochtone (Liaison avec le conseil d'administration):** Tina Martin, TSI

**Pratique de la déontologie et des normes professionnelles:** Vacant

**Promotion de la profession:** Théo Saulnier, TSI

**Action sociale:** Olivia Newcombe, TSI

**Comité chargé de l'élaboration d'une stratégie de recrutement et de maintien en poste de travailleuses et de travailleurs sociaux:** Miguel LeBlanc, MTS, BTS, TSI

# Rencontrez notre équipe

Directeur général



Miguel LeBlanc,  
BTS, MTS, TSI

Miguel dirige et gère une équipe d'employés professionnels. Il s'occupe de toutes les questions relatives au Conseil d'administration, aux chapitres, à la planification stratégique et aux relations avec les parties prenantes et les gouvernements.

Registraire



Martine Paquet, TSI

Martine est la personnes-ressources dans les domaines des normes professionnelles, de la déontologie et des affaires disciplinaires. Martine offre aussi des services de soutien relative aux règlements qui s'appliquent aux demandes d'immatriculation.

Consultante en travail social



Keara Grey, TSI

Keara s'occupe des activités liées à la promotion de la profession du travail social, à la participation des membres et à la politique sociale. Elle fournit un soutien au Comité d'éducation et au Comité d'action sociale.

Agente de communication



Isabelle Agnew,  
BA (Hons.), Candidate à la  
MBSI Candidate

Isabelle est responsable de la création et de la planification d'activités liées aux communications et aux relations avec les médias. Ceci inclut la rédaction du matériel de communication et elle planifie et organise des activités.

Gestionnaire du bureau



Shae McCarthy

Shae est le premier point de contact avec le bureau et s'occupe des demandes de renseignements généraux qui sont reçues chaque jour ainsi que de la réception des membres et du public. Shae offre une aide au personnel de l'association en coordonnant les activités administratives afin d'appuyer les objectifs, la vision et la mission de l'association.



# Plan stratégique de l'ATTSNB

Les quatre piliers stratégiques de notre plan stratégique représentent une période de modifications passionnantes pour notre association et nous encourageons tous les membres à prendre le temps de consulter le plan stratégique affiché sur notre site Web.

Nous avons accompli beaucoup de notre plan stratégique cette année, mais les pages suivantes vous permettent d'apercevoir certaines des réalisations de l'Association pendant l'année 2021-22.



## Participation des membres

étudiante (MTS);

- Assuré un travail de coordination et d'animation avec les organismes partenaires, dont le Champion des droits des enfants du N.-B. et l'ACTS, pour organiser une série de webinaires pour les membres de l'ATTSNB;

- Organisation et modération de 11 webinaires;

- Maintien de la communication continue concernant la pandémie de COVID-19, y compris les mises à jour pertinentes du gouvernement concernant la vaccination, ainsi que les règles et réglementations;

- Surveiller, évaluer et analyser le site Web et les médias sociaux pour l'efficacité et la satisfaction des membres;

- Publication du bulletin trimestriel de l'ATTSNB;

- Suivi et maintien de la communication sur les réseaux sociaux;

- Mis au point et mis en œuvre une stratégie de communication pendant la grève du SCFP, incluant la visite des piquets de grève, l'assemblée législative et le siège du SCFP à plusieurs occasions pour consulter nos adhérents;

- Rencontré des représentants de la Première Nation Tobique sur la législation sur la protection de l'enfance dont elle va assurer la mise en œuvre;

- Tenue de la tournée des chapitres 2021-2022 pour présenter la nouvelle politique d'éducation professionnelle continue aux membres;

- Mis à jour tous les documents sur les politiques et les procédures pour les subventions et les bourses et tous les formulaires de demande;

- Communication et collaboration avec les membres qui veulent présenter un webinaire par le truchement de l'initiative liée au nouveau Fonds de perfectionnement de l'ATTSNB ;

- Réalisation et analyse du sondage annuel sur la satisfaction des membres;

- Réception et communication de la rétroaction fournie par des membres au sujet des Normes relatives aux compétences culturelles pour le travail social auprès des peuples autochtones;

- Communication continue concernant la COVID-19 aux membres;
- Préparation du profil du personnel et des graphiques de responsabilité et lancement en ligne pour le Mois du travail social;
- Évaluation du premier sondage de satisfaction de l'AGA pour établir des données de base;
- Présentation au chapitre de Fredericton sur la marche à suivre pour définir les normes de compétence culturelle concernant le travail social auprès des Autochtones;
- Pages Web mises à jour sur le site Web de l'ATTSNB, y compris le calendrier des événements, la FAQ sur les demandes d'adhésion, et plus encore ; et
- Mise en place de deux subventions annuelles et d'une bourse pour les membres de l'ATTSNB, en partenariat avec UNI.



### Promotion de la profession

- Le directeur général a été invitée à titre de conférencière invitée au webinaire international sur la prévention des mauvais traitements envers les aînés organisé par l'Association francophones des aînées du Nouveau-Brunswick;
- Participation à la réunion des intervenants sur les aînés et le vieillissement en santé organisée par le ministère du Développement social;
- Rencontres en cours avec le représentant du Développement social concernant le projet d'évaluation pour le secteur des soins de longue durée;
- Facilitation et coordination des entrevues avec les médias, y compris une demande à l'ACTS pour la diffusion nationale à CBC d'un membre de l'ATSNB concernant l'impact de la COVID-19;
- Participation au Symposium fédéral, provincial et territorial sur les soins de longue durée;
- Rencontre avec des représentants du ministère de la Santé au sujet de la proposition de stratégie de recrutement et de maintien en poste. L'ATSNB a soumis le document de proposition de financement de la stratégie de recrutement et de rétention au Ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail, qui a été approuvé
- Achat d'articles promotionnels, y compris des masques, des affiches, des stylos, etc., et gestion de la distribution de milliers d'articles promotionnels aux membres à travers le Nouveau-Brunswick;
- Poursuite des rencontres avec la firme de marketing m5 concernant la campagne de promotion publique. Ces réunions comprenaient le développement de l'histoire et la production des publicités vidéo. La partie vidéo de la campagne a été diffusée sur les réseaux sociaux sous forme de "teaser" en novembre 2021, et intégralement à la télévision, sur ConnectedTV, YouTube et sur les réseaux sociaux en janvier 2022, et s'est poursuivie jusqu'à fin mars 2022. L'ATTSNB continue de travailler avec m5 sur les meilleures façons de promouvoir la profession du travail social auprès du public;
- Rencontré le comité d'examen du processus d'évaluation pour les autres niveaux de soins au ministère du Développement social;
- Rencontré le groupe de travail sur le programme pour les personnes ayant une incapacité au ministère du Développement social;
- Rencontré le ministre de la Santé au sujet de la vaccination obligatoire pour les employés du gouvernement;
- Assisté à une réunion d'information avec des représentants du ministère du Développe-

ment social et du ministère de la Santé au sujet du plan du N.-B. pour la santé avec sa publication;

- Rencontré divers représentants et consultants des ministères sur la proposition de stratégie pour le recrutement et la fidélisation des travailleurs sociaux;

- Participation à la réunion biannuelle de la Fédération canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux;

- Rencontre avec des représentants qui veulent développer une Association des travailleurs sociaux du Québec pour fournir des conseils stratégiques à ces représentants et à l'ACTS;

- Réunion individuelle avec chaque membre du Comité responsable de la stratégie de recrutement et de fidélisation des travailleurs sociaux ;

- Participation à trois réunions du Comité responsable de la stratégie de recrutement et de fidélisation des travailleurs sociaux. Le travail parmi le comité se poursuit;

- Rencontre avec le directeur général de la Société Alzheimer;

- Rencontre avec des étudiants BTS pour discuter de logements abordables, y compris les problèmes et les solutions potentielles;

- Rencontre avec un étudiant de l'École St. Anne concernant le métier de travailleur social;

- Lancement du livre en français Le Nouveau-Brunswick avant le programme d'égalité sociale, l'histoire sous l'angle du travail social, en collaboration avec l'Université de Moncton;

- Préparation de campagnes sur les réseaux sociaux pour le Mois du travail social, y compris une campagne de style « Rencontrez le conseil d'administration et le personnel »;

- Tenue de deux concours pour les membres pendant le Mois du travail social, dont le concours annuel Promouvoir ma profession du Comité de promotion de la profession et le premier concours de bien-être, qui a été très bien accueilli.

- Rencontre avec Développement social lors de leur séance de mobilisation des intervenants concernant les foyers de soins professionnels;

- Rencontre avec des représentants du Développement social, de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et de l'ATTSNB concernant la campagne publique;

- Participation à la séance d'engagement sur le plan de la santé avec le ministre de la Santé;

- Participation à plusieurs entrevues avec les médias concernant le Mois du travail social, les foyers de groupe professionnels et un modèle d'intervention en personne sur appel en matière de santé mentale pour les interventions de crise après les heures normales de travail;

- Couverture coordonnée dans les journaux pendant le Mois du travail social :
  - o*Le travail social est essentiel* - lettre à l'éditeur en édition spéciale de L'édition des travailleurs essentiels dans l'Acadie Nouvelle
  - oArticle; *Social Workers 'are unsung heroes'* dans le Times and Transcript
  - oArticle; *Social Workers call for help line* dans le Times and Transcript
  - oReportage; *'It's a lot of nerves': Social Worker says assisting in outbreak comes with anxiety* dans Times and Transcript
  - oCommentaire dans le Daily Gleaner; *Accroître l'accès aux services de santé mentale*

- Participation à la table ronde du ministre sur la toxicomanie et la santé mentale pour discuter des recommandations visant à résoudre les problèmes liés à l'intervention en cas de crise au N.-B.;

- Réunion avec la sénatrice Hartling et des représentants du Comité consultatif autochtone au sujet de la convention de règlement relative aux externats indiens et d'autres questions portant sur les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick. La sénatrice Hartling s'est engagée à envoyer une lettre au premier ministre fédéral, au ministre Miller et à la ministre Bennett afin de demander une prolongation de la période pendant laquelle on peut présenter une demande ;



- Participation à la réunion des intervenants sur les aînés et le vieillissement en santé organisée par le ministère du Développement social;
- Défendu auprès du ministère de la Santé l'idée d'inclure la profession de travailleur social dans la Loi sur le consentement des mineurs aux traitements médicaux;
- Rencontre avec le ministre de la Santé concernant les vaccinations obligatoires pour les employés du gouvernement;
- Rencontre avec un représentant du ministère du Développement social au sujet de la politique d'EPC et discussions préliminaires sur la possibilité d'en tirer parti pour offrir une formation sur le code d'éthique aux travailleurs sociaux;
- Participation à une réunion d'information avec des représentants du ministère du Développement social et du ministère de la Santé au sujet du plan de santé du NB avant sa publication;
- Soumis le document de proposition de financement de la stratégie de recrutement et de rétention au ministère de l'Éducation postsecondaire, Formation et Travail, qui a été approuvé;
- Assisté à la réunion du comité consultatif sur l'éducation de terrain à l'Université St Thomas;
- Participation à la Réunion en ligne du Comité consultatif avec l'UdeM;
- Rencontre avec des représentants du ministère de la Santé sur le dépistage médico-légal Cliniciens/travailleurs sociaux;
- Rencontre avec le ministère de la Santé concernant les diplômes internationaux;
- Réunion avec le sous-ministre du Développement social au sujet de la stratégie de recrutement et de maintien en poste et le rapport du bureau du défenseur des aînés sur les services de protection des adultes - l'ATTSNB sera invitée à participer à l'examen des normes relatives à la protection des adultes;
- Rencontre avec le directeur général de Capacité NB au sujet de leur nouveau rapport;
- Rencontre avec le directeur général de la Société Alzheimer du Nouveau-Brunswick; et
- Rencontre avec des étudiants de BTS pour discuter de logements abordables, y compris les problèmes et les solutions potentielles.



## Protection du Public

- Participation aux réunions du comité sur le champ d'exercice et le code de déontologie de l'ACTS;
- Fait une présentation à l'équipe pour l'enfance et la jeunesse pour la PSI dans la région de Saint John au sujet des Normes concernant la *capacité des mineurs de consentir aux services de travail social*;
- Coordonné et facilité le processus des réunions de plainte d'urgence et une audience de plainte d'urgence pour envisager une suspension provisoire d'un membre jusqu'à l'audience disciplinaire en raison de la protection du public telle que définie dans la législation de l'ATSNB;

•Fait une présentation au chapitre de la péninsule acadienne sur les *Normes concernant les services de télésanté, l'utilisation des outils technologiques et le travail social*;

- Organisation et animation d'une réunion préparatoire à l'audience avec un membre concernant une soumission volontaire;
- Finalisation de la nouvelle politique d'éducation professionnelle continue et préparation d'une présentation pour les membres lors de l'AGA 2020-2021;
- Poursuite du développement des documents et processus APRSW, y compris l'élaboration d'un guide pour les demandes et d'un guide pour les superviseurs, ainsi que des formulaires de demande;
- Rencontre avec le directeur exécutif du SASW et du BCCSW pour discuter de leur processus de pratique avancée et de leur permis d'exercice;
- Début de l'élaboration de nouvelles lignes directrices concernant la documentation et la conservation éthiques pour les membres;
- Poursuite des travaux en cours pour répondre aux appels à l'action de la CVR et au processus de réconciliation de la CVR en élaborant un processus d'audience disciplinaire autochtone;
- Répondre aux questions de déontologie et de pratique des membres;
- Poursuite des travaux sur les critères d'adhésion temporaire autorisés;
- A assisté à l'assemblée annuelle des délégués de l'ASWB;
- Participation à la réunion annuelle du Conseil canadien des organismes de réglementation en travail social. Le directeur général de l'ATTSNB a été élu trésorière;
- Rencontre avec le Comité du Code de déontologie et du champ d'exercice de l'ACTS au sujet du processus de consultation pour le Code de déontologie révisé;
- Rencontre avec l'ASWB au sujet de la North American Task Force Social Workforce Coalition dont le directeur général fera partie en tant que l'un des quatre représentants canadiens. Les autres représentants sont le directeur général de l'Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario, le directeur général de l'ACTS et le directeur général de l'ACTSMO;
- Enregistrement de la nouvelle présentation de la politique CPE pour inclusion sur le site Web de l'ATSNB;
- Mis la dernière main à la politique et aux procédures sur la compétence culturelle;
- Participation au briefing final du groupe de travail Black Lives Matter;
- A fourni une information au chapitre d'Edmundson et de Grand-Sault concernant les normes de l'ATTSNB concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social;
- Consultation auprès des conseillers en santé mentale et des travailleurs sociaux du CCNB concernant les personnes à risque de suicide et les obligations éthiques;
- Organisation et tenue d'une réunion avec deux membres concernant le processus de la période de supervision clinique de l'ATTSNB;
- Rencontre avec les représentants du ministère de la Santé concernant les Normes concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social;
- Réunion avec les chefs de la protection des renseignements personnels au sein des deux régions régionales de la santé et divers autres représentants et parties prenantes à l'égard de l'application des *Normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social* ;
- Organisation et présidence de quatre réunions du comité de l'ATTSNB sur l'évaluation de la capacité ; le comité est chargé de rédiger des lignes directrices sur l'évaluation de la capacité des enfants et des jeunes qui constitueront un document complémentaire des Normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social. Ce document, intitulé Lignes directrices sur l'évaluation de la capacité des mineurs, a reçu

l'approbation du conseil d'administration en février 2022;

- Rencontre avec le doyen et les professeurs du CCNB au sujet de leur nouveau programme de travailleurs sociaux en service communautaire;
- Normes de thérapie de conversion mises à jour;
- Mise au point des Normes relatives aux compétences culturelles pour le travail social auprès des peuples autochtones;
- Renouvellement de l'adhésion 2021-2022 - Augmentation de 6% des membres renouvelés d'ici le 1er avril par rapport à l'année dernière;
- Participation à la consultation française de l'ACTS sur le code d'éthique;
- Participation à la consultation anglaise de l'ACTS sur le code d'éthique;
- Rencontre avec le comité du champ d'exercice et du code de déontologie de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS);
- Rencontre avec les responsables de la protection de la vie privée des deux régions régionales de la santé, ainsi que divers autres représentants et intervenants concernant l'opérationnalisation des Normes concernant la capacité des mineurs à consentir aux services de travail social; et
- Fourni une séance d'information concernant l'ATTSNB et le code d'éthique au personnel du centre de santé et de bien-être Elsipogtog.



### **Governance & Ressources**

transferts de fonds d'Omista à UNI. Les comptes bancaires d'UNI ont alors été opérationnalisés;

•Implémentation de l'intégration Xero et UNI permettant la synchronisation des flux bancaires et du programme comptable;

•Organisation d'une réunion de réseautage avec le PDG/directeur exécutif des principales associations et sociétés provinciales;

•Réunion hebdomadaire pour les réunions d'équipe et trimestrielle pour la réunion des indicateurs clés de performance afin de discuter du plan opérationnel de l'ATTSNB;

•Participer à des réunions régulières avec des homologues provinciaux et nationaux;

•Collaboration avec les programmeurs de bases de données du ministère de la Santé pour mettre en œuvre les améliorations recommandées à l'expérience des membres de

•Organisation et participation aux sessions de planification de l'AGA avec les organisations partenaires, y compris les essais internes et externes de l'AGA;

•Aide à la planification et à l'exécution de la conférence du chapitre de l'AGA 2020-21;

•Organisation et conduite de la réunion post-mortem de l'AGA pour discuter de l'AGA et des leçons apprises pour améliorer les futures AGA;

•Mise en œuvre du processus de changement de banque adopté par le Conseil d'administration et des



renouvellement en ligne;

- Rencontre avec Co-operators à deux occasions pour discuter du partenariat en cours et des activités et initiatives de partenariat à venir;

- Finalisation du plan opérationnel pour l'exercice 2021-2022;

- Mise en œuvre de 17 idées d'innovation tout au long de 2020-2021;

- Améliorations opérationnalisées des processus internes de renouvellement des adhésions, telles que la répartition des responsabilités, les méthodes de communication, la clarté et la rapidité des demandes des membres;

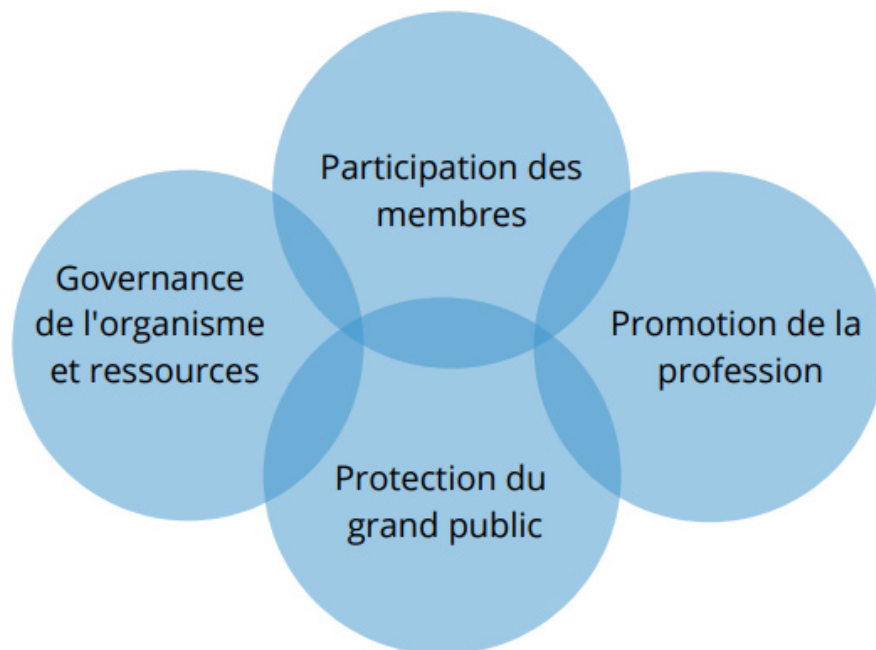
- Tenue d'un compte rendu post-mortem sur le processus de renouvellement de l'inscription 2021;

- Organisation et animation du post-mortem de l'AGA;

- Transfert de fonds d'Omista Credit Union à UNI (majorité des fonds), permettant aux membres de payer les cotisations par débit préautorisé; et

- Reprise des franco-vendredi pour promouvoir l'utilisation de la langue française dans les bureaux virtuels.

## Plan Stratégique



# Développement de l'Association

Cette année a été occupée pour l'ATTSNB! Nous avons été ravis d'être rejoints par plus d'étudiants tout au long de l'année, de participer à de nombreuses discussions sur l'action sociale et la politique sociale, et bien plus encore! Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des choses que notre registraire, Martine Paquet, TSI, notre consultante en travail social, Keara Grey, TSI, notre agente de communication, Isabelle Agnew, et notre agente de communication par intérim, Laure Piccetto, ont faites cette année.



*La campagne promotionnelle publique a été officiellement lancée en janvier 2022 sur une variété de plateformes médias, y compris la télévision, ConnectedTV, YouTube et sur les plateformes de médias sociaux comme Facebook et Twitter. L'image ci-dessus est tirée de la publicité mettant en vedette un jeune garçon qui a été aidé par un travailleur social.*

## 01 Action sociale et politique sociale

L'année 2021-2022 était très mouvementée pour ce qui est de l'action sociale et de la politique sociale, car l'année a débuté par l'adoption par le Conseil d'administration le 8 mai 2021 des *Normes relatives aux compétences culturelles pour le travail social auprès des peuples autochtones*. Les normes ont été élaborées par le Comité consultatif autochtone de l'ATTSNB, et elles constituent les normes minimales de connaissances, de compétences et d'attitude que les travailleuses et travailleurs sociaux doivent posséder afin de faire preuve de compétence culturelle en fournissant des services de travail social et de faire en sorte que les clients se sentent en sécurité sur le plan culturel. Le double regard, *Etuaptmumk*, est un principe directeur défini à l'origine par l'aîné mi'gmaq Albert Marshall, sur lequel les normes sont basées et qui suppose qu'un oeil voit d'une perspective autochtone, en profitant des forces du savoir autochtone, et que l'autre voit de la perspective occidentale, en profitant des forces du savoir occidental, et que la personne voit des deux perspectives ensemble afin de comprendre les forces des deux visions du monde et de les intégrer à l'exercice de la profession du travail social. Le comité a l'intention de créer des séances de formation basées sur les normes afin d'améliorer davantage les compétences culturelles.

Les *Normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social* ont été adoptées l'année dernière, soit le 27 février 2021, et stipule que toute personne apte à comprendre la nature et les conséquenc-

es d'un traitement peut consentir à bénéficier des services, peu importe son âge. Les normes ont été adoptées surtout pour faciliter l'accès aux services de travail social pour les enfants et les jeunes qui sont considérés des mineurs matures, mais qui n'ont pas de parent ni de tuteur légal qui est prêt à donner son consentement aux services.

Après l'adoption des normes, l'ATTSNB a continué de recevoir beaucoup de questions de la part de travailleuses et de travailleurs sociaux qui cherchaient des précisions sur la manière dont il faudrait bien évaluer la compétence des enfants et des jeunes. Même si l'évaluation de la compétence fait partie intégrante de l'exercice du travail social, l'ATTSNB s'est rendu compte que d'autres conseils seraient utiles pour les membres. Pour donner suite à ces questions, un comité spécial composé d'experts clés a été nommé et chargé d'élaborer les Lignes directrices sur l'évaluation de la capacité des mineurs, lesquelles ont été adoptées le 26 février 2002. Les lignes directrices donnent aux membres d'autres détails sur le consentement éclairé, la capacité et l'évaluation de la capacité. Elles comprennent aussi un outil facultatif pour faciliter l'évaluation de la capacité et deux études de cas qui montrent la façon dont les normes et les lignes directrices peuvent être mises en œuvre dans l'exercice de la profession. Les normes et les lignes directrices concernant la capacité qui ont été élaborées par l'ATTSNB sont essentielles pour faire en sorte que les enfants et les jeunes ont accès aux services dont ils ont besoin lorsqu'ils en ont le plus besoin.

Une nouvelle Politique sur l'éducation professionnelle continue (ÉPC), élaborée par le Comité d'éducation de l'ATTSNB, a été adoptée le 5 juin 2021 par les membres pendant l'assemblée générale annuelle 2020-2021, et elle est entrée en vigueur le 1er avril 2022. L'ATTSNB tient à remercier les membres de leur participation et de leur engagement envers l'élaboration de la nouvelle politique et rappeler à tous les membres praticiens et non-praticiens pour l'année d'inscription 2022-2023 qu'il faut suivre la séance de formation obligatoire sur la déontologie, les normes et les lignes directrices seront affichées au site Web de l'ATTSNB.

Cette année, conformément à la tradition, l'ATTSNB a présenté un mémoire pendant les consultations prébudgétaires du gouvernement provincial intitulé Recommandations formulées dans le cadre des consultations prébudgétaires 2022-2023. L'ATTSNB a été ravie de constater qu'une suite a été donnée à certaines des recommandations dans le budget provincial, notamment l'accès accru au programme Zoom for Healthcare, l'investissement dans une stratégie visant le recrutement et le maintien en poste des travailleuses et des travailleurs sociaux, la mise en place de mesures de contrôle des loyers et l'augmentation des taux de l'aide sociale. Même si nous nous rendons compte que des progrès ont été réalisés, il y a toujours du travail à faire. L'ATTSNB continuera en 2022-2023 de défendre les droits des travailleuses et des travailleurs sociaux, de la profession du travail social et des personnes, des familles et des collectivités défavorisées auprès desquelles les travailleuses et travailleurs sociaux travaillent chaque jour.

## 02 Soutien des comités

La registraire, la consultante en travail social et l'agente de communication sont chacune responsables de soutenir au moins un comité de l'ATTSNB. Cette année, la registraire, Martine Paquet, a appuyé le comité des questions de pratique, d'éthique et des normes professionnelles, le comité d'examen, le comité des plaintes et le comité de discipline. La consultante en travail social, Keara Grey, a travaillé avec le comité d'éducation, le comité consultatif autochtone et le comité d'action sociale. L'agente de communication, Isabelle Agnew, et l'agente de communication par intérim, Laure Piccetto, ont soutenu le comité de promotion de la profession.

## 03 Participation des membres

Nous continuons d'encourager nos membres et nos groupes à l'échelle de la province à participer aux efforts visant à faire la promotion de la profession du travail social et de l'Association. Cette année, nous avons mené notre sondage annuel auprès des membres afin de connaître leurs opinions sur nos communications et la façon dont nous pouvons les améliorer. Nous avons participé à des présentations et des activités dans l'ensemble de la province qui nous ont permis de tenir des discussions avec des étudiants et étudiantes sur les façons dont nous pouvons favoriser leur participation. Nous cherchons toujours de nouvelles façons novatrices de faire participer les membres ; si vous avez des idées à cet égard, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel au [info@nbasw-attnsb.ca](mailto:info@nbasw-attnsb.ca).



## 04 Médias sociaux et communications numériques

Notre agente de communications, Isabelle Agnew, est heureuse d'annoncer que nos communications par courriel de masse et nos chiffres d'engagement sur les réseaux sociaux et le site Web sont encore très bons. Notre campagne promotionnelle a considérablement renforcé notre présence en ligne au cours des deux dernières années. Pour en savoir plus sur nos performances de communication, y compris les données d'engagement et d'impression, veuillez consulter la page 22.

---

## 05 Déontologie

En tant que registraire, Martine a offert des services de consultation sur la déontologie à des membres de l'Association, à des employeurs et à des membres du public, portant le plus souvent sur le consentement, les domaines de pratique, la confidentialité et la manipulation et la conservation des dossiers de la clientèle. Martine a aussi donné un exposé sur le Code de déontologie professionnelle de l'ATTSNB au Elsipogtog Health and Wellness Centre et aux étudiants et étudiantes en travail social de l'Université de Moncton et du campus d'Edmundston. Elle a présenté un exposé sur la retraite et le travail social au chapitre de la Péninsule acadienne et un exposé sur les Normes concernant les services de télésanté, l'utilisation des outils technologiques et le travail social de l'ATTSNB aux étudiantes et étudiants en travail social de l'Université de Moncton. Le chapitre d'Edmundston a invité Martine à fournir une séance d'information sur les Normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social. Elle a aussi présenté une séance d'information aux conseillers et conseillères de la santé mentale et aux travailleuses et travailleurs sociaux du CCNB sur les personnes à risque de se suicider et les obligations déontologiques.

Si votre chapitre ou votre milieu de travail veut entendre un exposé sur le Code de déontologie professionnelle, les procédures disciplinaires de l'ATTSNB ou toute autre question liée aux normes et aux lignes directrices de l'ATTSNB, n'hésitez pas à communiquer avec la registraire par courriel à l'adresse [martine.paquet@nbasw-attsnb.ca](mailto:martine.paquet@nbasw-attsnb.ca) ou par téléphone au (506) 444-9196.

---

## 06 Écoles de travail social

Nous continuons à faire la promotion de l'association en donnant aux étudiants en travail social de St. Thomas et de l'Université de Moncton des exposés sur le processus de demande d'adhésion et les avantages de l'adhésion. Nous continuons également d'accueillir des étudiants pour leurs stages.

---

## 07 Membres

Du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, le nombre total de membres approuvé par la registraire était 199, soit 6 de moins que l'an dernier.

- La Registraire a approuvé 125 demandes – membres praticiens (16 de plus que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 11 demandes – membres temporaires autorisés (16 de moins que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 40 demandes – membres étudiants (18 de plus que l'an dernier); et
- La Registraire a approuvé 23 demandes de réadmissions (14 de moins que l'an dernier).

Le nombre moyen de jours ouvrables entre la réception du dossier de candidature final et l'approbation de la registraire est de 3,7 jours.

# 08

## Réadmissions

Une personne qui veut redevenir membre de l'ATTSNB un an ou plus après avoir laissé tomber son adhésion doit soumettre une demande de réadmission. Les demandes sont étudiées par la registraire. Au cours de l'année écoulée, la registraire a approuvé 23 demandes (soit 14 de plus que l'année précédente).

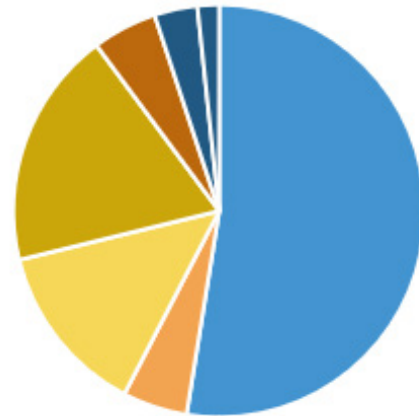
# 09

## Plaintes

Au cours de l'année 2021-2022, l'Association a reçu trois plaintes à l'endroit d'un membre portant sur une faute professionnelle et la violence sexuelle. Conformément au paragraphe 24(5) de la Loi relative à l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick de 2019, l'Association a fait un rapport à la ministre de la Santé sur les plaintes et leur résolution par le Comité des plaintes et le Comité de discipline.

Au cours de la dernière année, soit du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, le Comité des plaintes a reçu 44 nouvelles plaintes, et 10 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 54 plaintes, 44 étaient rejetées et 8 plaintes ont été renvoyées au Comité de discipline. Le traitement de 2 plaintes est en cours. La période moyenne pour le traitement des 52 nouvelles plaintes est de 45,6 jours ouvrables (de la date de réception de la plainte au jour où le sous-comité prend une décision).

**Allégations soulevés dans 44 nouvelles plaintes\***



- Conduite contraire à l'éthique/services non-professionnels (31)
- Confidentialité (8)
- Consentement (3)
- Incompétence (1)
- Documentation (3)
- Conflit d'intérêt (11)
- Limites professionnelles (2)

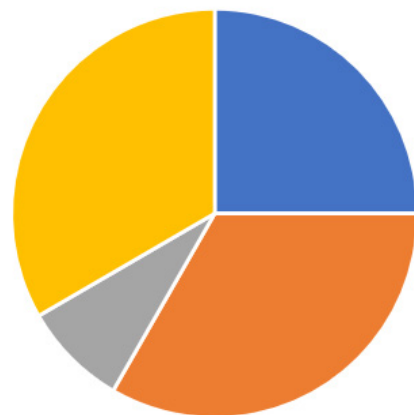
**\*Note : Souvent, les plaintes soulèvent plusieurs allégations liées au travail social.**

# 10

## Discipline

Au cours de la dernière année, soit du 1er avril 2021 au 31 mai 2022, le Comité de discipline a reçu 8 nouvelles plaintes, et 4 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 12 plaintes, 10 étaient réglées et le traitement de 2 plaintes est en cours. La période moyenne pour le traitement des 10 plaintes est de 126 jours ouvrables (de la date du renvoi de la plainte au Comité de discipline au jour où la décision du Comité de discipline a été envoyée à la personne qui a déposé la plainte et à la personne visée par celle-ci). Pour obtenir de plus amples détails, veuillez consulter les rapports du Comité des plaintes et du Comité de discipline.

**Allégations soulevées dans les 10 plaintes réglées par le Comité de discipline en 2021-2022\***



- Documentation (4)
| ■ Conduite contraire à l'éthique (3) | ■ Confidentialité (1) |
| ■ Limites professionnelles (4) |  |

**\*Note : Souvent, les plaintes soulèvent plusieurs allégations liées au travail social.**

# 11

## Fonds professionnels, bourses et subventions

Cette année, l'ATSNB était très heureuse de pouvoir offrir 6 500 \$ de fonds professionnels, de bourses et de subventions aux membres de l'Association pour faciliter des opportunités de formation et d'apprentissage supplémentaires! L'ATSNB continue d'offrir des bourses et des subventions dans le cadre de partenariats avec Co-operators Insurance et UNI Financial Corporation, y compris la nouvelle bourse d'éducation d'UNI, qui est accordée chaque année à deux travailleurs sociaux et chacune d'une valeur de 1 000 \$ dans le but d'entreprendre des études menant à un diplôme d'études supérieures. diplôme en travail social. Les récipiendaires des subventions et bourses en 2021-2022 sont les suivantes :

- Alexandra Blanchard a été récipiendaire de la bourse Co-operators pour les membres étudiants inscrits au programme de baccalauréat en travail social de l'Université de Moncton (valeur de 500 \$).
- Lucy Miller a été la récipiendaire de la bourse Co-operators pour les membres étudiants inscrits au programme général de baccalauréat en travail social de l'Université St. Thomas (d'une valeur de 500 \$).
- Shannon Ginnish a reçu la bourse Co-operators pour les membres étudiants inscrits au programme de baccalauréat en travail social mi'kmaq/malécite de l'Université St. Thomas (d'une valeur de 500 \$).
- Alyssa De Lenardo a reçu la bourse Co-operators pour les membres (d'une valeur de 500 \$) pour poursuivre une formation de base en EMDR.
- Joannie Volpé a reçu la bourse de l'ATSNB (d'une valeur de 500 \$) pour poursuivre un certificat en toxicomanie.
- Laura Ann Paul a été l'une des récipiendaires de la bourse d'éducation d'UNI (d'une valeur de 1 000 \$) pour poursuivre une maîtrise en travail social.
- Isabelle Godin était l'autre récipiendaire de la bourse d'UNI pour l'éducation (d'une valeur de 1 000 \$) pour poursuivre une maîtrise en travail social.
- Cassandra Ackerson a reçu des fonds par l'intermédiaire du partenariat d'UNI pour poursuivre un certificat sur la mort, la mort et le deuil (d'une valeur de 500 \$).

Félicitations à toutes les lauréates 2021-2022, nous vous souhaitons le meilleur dans vos efforts éducatifs! L'ATSNB a également été ravie de présenter cette année le nouveau Fonds de perfectionnement professionnel, pour certains membres de l'ATSNB qui présentent une opportunité de formation par webinar pour les travailleurs sociaux provinciaux dans leur domaine de connaissances, d'expertise et/ou de pratique. Cette année, les webinaires suivants ont été offerts par le biais du fonds :

- Jennifer Dwyer a offert un webinar intitulé Symptômes au lieu de souvenirs - Soins tenant compte des traumatismes sur 23 février.
- Robin Kirkpatrick a offert un webinar intitulé Running on Empty: Vicarious Trauma le 15 mars.
- Olivia Newcombe a proposé un webinar intitulé Meet People Where They Are At : Incorporating Harm Réduction de votre pratique de travail social le 1er avril (initialement prévue le 25 mars).

Un merci sincère à tous les présentateurs du Fonds de PP 2021-2022 pour avoir partagé vos connaissances et votre expérience avec les membres! Nous encourageons les membres qui souhaitent offrir un webinar par l'intermédiaire du fonds à se connecter avec l'ATSNB, surtout si vous êtes intéressé à offrir un webinar en français, car nous cherchons toujours à pouvoir offrir plus d'opportunités de webinar en français aux membres !

# 12

## Public Promotional Campaign

La phase 1 de notre campagne de promotion publique a débuté en mars 2020 et s'est poursuivie jusqu'à l'automne 2021. L'objectif de la campagne était d'améliorer la perception publique des travailleurs sociaux par le biais de publicités sur les réseaux sociaux qui mettaient en valeur le travail que font les travailleurs sociaux au Nouveau-Brunswick.

En collaboration avec l'entreprise de marketing m5, nous avons étendu la campagne promotionnelle à la phase 2, qui impliquait la création de 6 publicités vidéo (3 en anglais et 3 en français) conçues pour mettre davantage en lumière le travail des travailleurs sociaux pour New Brunswickois. La première annonce



La présidente de l'ATSNB Géraldine Poirier Baiani et le directeur général Miguel LeBlanc ont assisté aux tournages des trois vidéos promotionnelles à Saint John, NB. Ci-dessus, une photo des coulisses de la publicité familiale en cours de tournage.

mettait en lumière l'histoire d'une famille, la deuxième mettait en lumière l'histoire d'un couple plus âgé et la troisième mettait en lumière l'histoire d'un adolescent qui vivait dans la rue. Toutes ces publicités ont été créées à partir d'histoires réelles de vrais travailleurs sociaux, bien qu'elles aient été rendues anonymes et que tous les détails d'identification aient été supprimés. La première publicité a été diffusée au public sous forme de « teaser » via les médias sociaux en novembre 2021. Cela a été fait pour commencer à susciter l'intérêt pour la campagne. En janvier, les trois vidéos ont été entièrement lancées via la télévision, la télévision connectée, YouTube et sur les réseaux sociaux, y compris Facebook et Instagram. Les publicités vidéo ont continué à être diffusées sur ces médias jusqu'à la fin du mois de mars pour le Mois du travail social - vous les avez peut-être vues en regardant les nouvelles, par exemple.

Nous sommes heureux d'annoncer que la campagne publicitaire vidéo a très bien fonctionné. Au cours de la durée d'exécution de la campagne, 4,8 millions d'impressions ont été générées, elle a reçu 25 000 clics et 507 000 visionnages de vidéos, et le taux de clics moyen (CTR) sur toutes les plateformes était de 0,53 %, ce qui était supérieur à la moyenne. À la fin de la phase 2, nous avons travaillé avec m5 pour mener une étude de marché sous la forme d'une enquête qui nous aiderait à comparer la perception du public sur le travail social d'avant la campagne à après. Nous sommes heureux d'annoncer que les résultats de ce sondage montrent qu'il y a eu une légère augmentation de la perception du public à l'égard des travailleurs sociaux, ce qui contraste avec la baisse constatée par les policiers et les avocats.

## Récapitulatif de la performance de la campagne

### Impressions

Avec l'aide des tactiques, la campagne a généré 4,8 millions d'impressions

4.8M

### Cliques

Avec l'aide des tactiques, la campagne a généré 25 mille impressions

25K

### TDC en moyenne

La campagne a enregistré un taux de clics moyen de 0,53 %

0.53%

### Visionnages

La campagne a généré 507 000 visionnages vidéo terminés

507K

### Nouveaux utilisateurs web

88% de tous les utilisateurs qui ont visité le site Web étaient de nouveaux utilisateurs

88%

### Visionnages télévisés

Les publicités télévisées ont été visionnées plus de 1,3 million de fois sur toutes les chaînes

1.3M



Les photos ci-dessus sont les photos promotionnelles prises pour s'aligner sur nos publicités vidéo promotionnelles. En commençant par la photo de gauche, se trouvent les vidéos mettant en évidence les services aux personnes âgées, aux jeunes et à la famille.

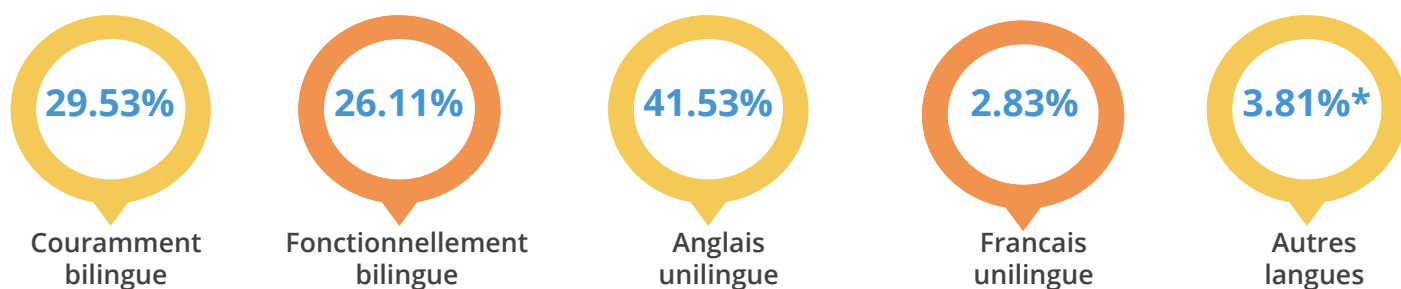
**20 % DES NÉO-BRUNSWICKEURS ONT VU L'UNE DES ANNONCES**  
 Parmi ceux qui ont vu l'annonce, la perception globale envers les travailleurs sociaux était de 55 % contre 43 % de ceux qui n'ONT pas vu l'annonce.

**CETTE DIFFÉRENCE DE 8 % POUR LA PERCEPTION POSITIVE EST STATISTIQUEMENT SIGNIFICATIVE**



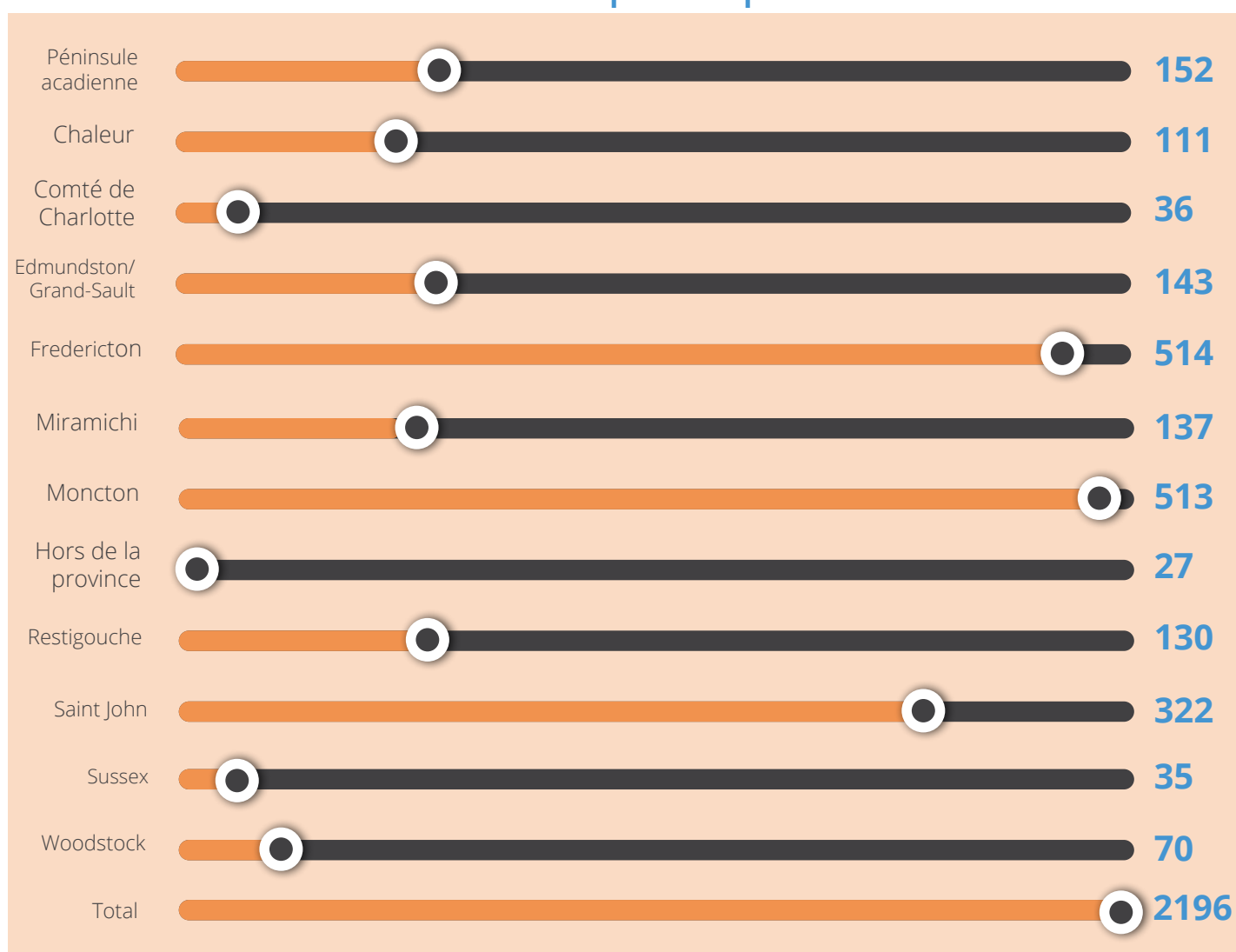
# Statistiques des membres

## Langues des membres



\*Note: Ce nombre reflète le nombre de membres qui parlent une langue autre que l'anglais ou le français. Les membres peuvent également être inclus dans d'autres catégories s'ils ont également déclaré être bilingues.

## Membres par chapitre



## Membres par éducation



# Statistiques de communication

L'ATTSNB a travaillé fort cette année pour améliorer ses communications. Isabelle Agnew, agente de communication, est heureuses de communiquer les données de communications numériques suivantes:



## Facebook de l'ATTSNB

Nos pages Facebook continuent d'être extrêmement performantes. Au 31 mars 2022, les pages Facebook comptaient 2330 likes combinés, soit une augmentation de 16 % par rapport à l'année dernière.



## Site Web de l'ATTSNB

Nombre total de pages vues



121,647

Vues de pages uniques



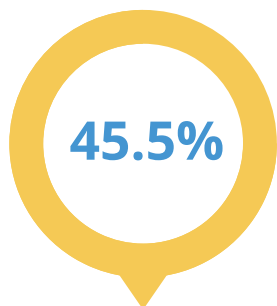
99,095

Nombre total de sessions



62,106

## Courriels de l'ATTSNB



Taux d'ouverture des courriels aux membres

•En 2021-2022, l'Association a envoyé en moyenne 4 courriels par mois aux membres.

•Parmi ces courriels, le taux d'ouverture en moyenne était de 45,5 %.

•Le taux d'ouverture standard de l'industrie est de 25 %. Nous demeurons nettement au-dessus de cette moyenne dans les deux langues officielles.

## Couverture médiatique de l'ATTSNB



Nombre de présentations aux parties prenantes du public



Nombre de lettres proactives à l'éditeur pour promouvoir la profession



Nombre d'entrevues médiatiques proactives faisant la promotion de la profession

# Rapport de la représentante de l'ACTS

J'ai le plaisir de rédiger encore une fois un rapport annuel pour l'ATTSNB sur le travail important qu'accomplit l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS). Comme je l'ai fait dans le passé, je classe mes observations selon les quatre piliers du plan de mise en œuvre stratégique de l'ACTS.

Les travaux réalisés au cours de la dernière année ont visé surtout le domaine de la politique sociale, portant notamment sur la rédaction d'un document contre le racisme. Il a fallu travailler et retravailler le document et tenir des consultations. L'ACTS est dans une phase de reconstruction critique et entreprend une planification stratégique et une restructuration de l'orientation et de l'engagement auprès des organismes partenaires. La restructuration est à ses débuts, et l'association mettra l'accent sur cette initiative au cours de la prochaine année.

## **Pilier 1 : Promotion de la profession**

L'ACTS a travaillé de concert avec l'administration du Régime de soins de santé de la fonction publique afin de faire en sorte que les travailleuses et travailleurs sociaux soient inclus de façon permanente sur la liste des professionnels de la santé mentale. La question fait l'objet maintenant du processus des négociations collectives, et une décision définitive devrait être prise d'ici 18 mois. La question fait actuellement l'objet de discussions dans les négociations collectives au palier fédéral (janvier 2022).

## **Pilier 2 : Représentation stratégique**

Des lettres ont été envoyées aux ministres fédéraux qui s'occupent de portefeuilles clés afin de souligner l'importance de l'ACTS et du travail social et d'appuyer des mandats fédéraux. L'objectif est de tisser des liens forts avec le nouveau Cabinet et le gouvernement fédéral.

L'ACTS a demandé le statut de témoin dans les délibérations du Comité permanent de la Santé fédéral qui s'occupe d'une étude sur les effectifs du secteur de la santé au Canada. Un mémoire présenté au comité à cet égard est affiché ici : <https://www.casw-acts.ca/fr/memoire-de-lacts-au-comite-permanent-de-la-sante-sur-les-effectifs-de-la-sante-au-canada>

L'ACTS se penche aussi sur la possibilité d'établir un partenariat avec la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada en vue de financer une étude sur le bien-être de l'enfance à l'échelle nationale. Il s'agit d'une initiative importante, car le domaine du bien-être de l'enfance a évolué beaucoup au cours des dernières années.

## **Piliers 3 et 4 : Renforcer la profession et l'Association**

L'ACTS continue d'offrir des webinaires, notamment en partenariat avec l'Association of Black Social Workers pour deux webinaires portant sur l'expérience des travailleuses et travailleurs sociaux noirs au Canada. L'ACTS a tissé des liens avec le *Centre d'appui et de prévention* (le CAP) pour offrir des webinaires essentiels en français, dont quatre sont prévus pour la période de février à juin 2022.

Afin que l'ACTS puisse représenter intégralement les travailleuses et travailleurs sociaux à l'échelle du Canada, les efforts sont déployés à l'heure actuelle en collaboration avec le Québec. L'ACTS, en partenariat avec l'ATTSNB, a organisé des réunions avec des représentants du Québec afin d'aider à établir une association des travailleuses et travailleurs sociaux du Québec. L'ATTSNB a offert un soutien en partageant des processus qui ont été appliqués au Nouveau-Brunswick et des règlements élaborés ici, et l'ACTS a offert un soutien logistique et financier. Ce serait merveilleux d'avoir une association pancanadienne pour faire la promotion de la profession du travail social au Canada.

En conclusion, un autre Mois du travail social réussi a été tenu en mars sous le thème « Un besoin critique – Le travail social est essentiel ». Le thème est important pendant cette période difficile de la pan-



démie de COVID, et il renforce le rôle critique et important du travail social dans la société canadienne. Nous devons demeurer fiers de la profession et saisir toute occasion d'appuyer la profession du travail social et le travail précieux qui est accompli. Nous sommes très fiers au Nouveau-Brunswick d'accueillir l'assemblée annuelle de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux, qui sera tenue à Saint-An-drews en juin 2022. La réunion sera importante et représentera un jalon, car des réunions n'ont pas été tenues en présentiel depuis plus de deux ans en raison des restrictions liées à la COVID.

**Barb Whitenect, TSI**  
**Représentante de l'ACTS**

# Rapports des comités

Un certain nombre de comités aident l'ATTSNB à réaliser son important travail. Voici les rapports des comités de cette année.

## 01 Comité des règlements administratifs

Le comité des règlements administratifs n'a rien à signaler cette année.

**Anne Caverhill, TSI**  
**Présidente du comité des règlements administratifs**

## 02 Comité des plaintes

Le Comité des plaintes est chargé d'examiner les documents qu'il reçoit des plaignants et des intimés et d'obtenir d'autres documents et dossiers pertinents. En vertu du paragraphe 17(6) de la loi, le Comité des plaintes doit étudier la conduite d'un membre, actuel ou ancien, qui fait l'objet d'une plainte écrite déposée auprès de la registraire et mener une enquête à cet égard. Si les membres du Comité des plaintes sont d'avis que la plainte ne devrait pas être rejetée, ils peuvent prendre les mesures qui s'imposent afin de résoudre la plainte ou peuvent renvoyer l'affaire au Comité de discipline pour la tenue d'une audience. Dans le cas de questions complexes, le comité peut consulter le conseiller juridique de l'ATTSNB pour obtenir des avis juridiques sur les mesures à prendre. S'il est nécessaire de mener une enquête plus approfondie sur une plainte, le comité peut demander de retenir les services d'un enquêteur.

La période moyenne pour le traitement de 52 nouvelles plaintes est 45.6 jours ouvrables

Le sous-comité du Comité de plaintes est composé d'au moins deux membres de l'ATTSNB et d'au moins une personne qui représente le public, laquelle personne est nommée par le ou la ministre de la Santé. Voici la composition du Comité des plaintes en 2021-2022 : Omer Savoie, président ; Mylène Breau, Anouk McGraw, Claude Savoie et Chantal Bourassa, membres de l'ATTSNB ; Norma Dubé et Lia Daborn, représentantes du public. Appuyé par la registraire, le Comité des plaintes tient d'habitude une ou deux réunions par mois, par Microsoft Teams, le plus souvent pendant l'heure du midi. Au cours de la dernière année, soit du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, le Comité des plaintes a reçu 44 nouvelles plaintes, et 10 plaintes ont été reportées de l'année précédente. De ces 54 plaintes, 44 étaient rejetées et 8 plaintes ont été renvoyées au Comité de discipline. Le traitement de 2 plaintes est en cours.

La période moyenne pour le traitement des 42 nouvelles plaintes reçues en 2021-2022 est 40.4 jours



ouvrables (de la date de réception de la plainte au jour où le sous-comité prend une décision).

La période moyenne pour le traitement de 52 nouvelles plaintes (42 nouvelles plaintes et les 10 plaintes de l'année précédente) est 45.6 jours ouvrables (de la date de réception de la plainte au jour où le sous-comité prend une décision).

En tant que président du comité, je peux attester que chaque plainte est examinée de façon complète et impartiale. Si un membre du comité a un conflit d'intérêts, réel ou apparent, ce membre se récuse du traitement de la plainte.

**Omer Savoie, TSI**  
**Président du comité des plaintes**

Le comité a reçu 44 nouvelles plaintes en 2021-2022 et 10 plaintes ont été reportées de l'année précédente

De ces 54 plaintes, 44 étaient rejetés et 8 plaintes ont été renvoyées au Comité de discipline. Il y a actuellement 2 affaires en cours.

## 03 Comité d'examen

Les membres du comité cette année ont été : Genevieve Bourgeois (Présidente), Caroline Price, Heather Hastings, and Jessica Melanson (membre publique).

Pendant l'année, le comité a révisé la politique sur la période de surveillance clinique et continuera de réviser le Manuel des politiques et procédures du comité d'examen, pendant l'année fiscale prochaine.

**3.7**  
**jours ouvrables entre la demande complète et l'approbation de l'enregistrement**

En juin 2019, le Comité avait délégué à la Registraire le pouvoir d'approuver les demandes d'adhésions tel qu'identifiés au paragraphe 11 (5) de la Loi sur l'ATTSNB et aux articles 3.3.0, 3.3.1 et 3.3.2 des règlements administratifs de l'Association.

Depuis la délégation des pouvoirs, la Registraire est désormais en mesure d'examiner et d'approuver les nouvelles demandes à l'Association dans l'une des catégories suivantes: membres praticiens, membres temporaires autorisées, membres étudiants et demandes de réadmission.

Du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, le nombre total approuvé par la Registraire était 199, soit 6 de moins que l'an dernier.

- La Registraire a approuvé 125 demandes – membres praticiens (16 de plus que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 11 demandes – membres temporaires autorisés (16 de moins que l'an dernier);
- La Registraire a approuvé 40 demandes – membres étudiants (18 de moins que l'an dernier); et
- La Registraire a approuvé 23 demandes de réadmissions (14 de moins que l'an dernier);
- La registraire a approuvé 12 membres à condition qu'ils aient réussi une période de supervision clinique.

**199**  
**membres ont été approuvés par la registraire en 2021-2022**

Le délai moyen de traitement est de 3,7 jours ouvrable (à partir du moment où l'ATTSNB a reçu la dernière exigence relative à la demande jusqu'au moment où le dossier est examiné par la Registraire).

Je tiens à remercier tous les membres du Comité pour leur travail continu et leur dévouement.

**Martine Paquet, Registrataire**  
**Respectueusement soumis au nom du Comité d'examen**

## 04 Comité de discipline

Le Panel du Comité de discipline de l'ATTSNB est composé de trois personnes dont un membre du public nommé par le Ministre de la Santé en accord avec la loi de l'ATTSNB (2019), un membre ordinaire de l'ATTSNB et un autre membre qui préside le comité.

Le Comité de discipline actuel est composé des personnes suivantes; Genevieve Bourgeois Breau, Carla Gregan-Burns, Cindy Marshall et Eileen Gauthier comme membres ordinaires, Paul Blanchard comme représentant du public et Genevieve Forest-Allard comme présidente du comité.

**10**  
**cas de discipline ont**  
**étés complétés en**  
**2021-22**

Au cours de l'exercice financier 2021-2022, l'ATTSNB a reçu 8 nouvelles plaintes ainsi que 4 plaintes reportées de l'année précédente pour un total de 12 plaintes. De ces 12 plaintes, 10 ont été complétées et 2 sont toujours en cours.

Le Comité de discipline a complété 5 audiences par vidéo conférence au cours de l'année.

Le Comité de discipline a travaillé au développement d'une procédure afin de tenir des audiences disciplinaires par vidéo conférence lorsque nécessaire. Cette procédure sera étudiée par le Conseil d'administration de l'ATTSNB durant l'année 2022-2023.

La moyenne de temps nécessaire pour traiter 10 plaintes fut de 126 jours de travail.

Dans mon rôle de présidente du Comité de discipline, je désire rappeler à tous les membres de notre association qu'il existe plusieurs ressources disponibles sur le site web de l'ATTSNB. Le code de déontologie, le document portant sur la prise de décisions conforme à la déontologie, les normes de pratiques et les lignes directrices sont des documents à relire chaque année. Ils peuvent aussi être la base de discussions entre collègues de travail, lors de rencontres d'équipes ou encore lors de rencontres mensuelles des chapitres dans la section éducation continue.

Cette dernière année en fut une autre d'ajustements dans la pratique du travail social compte tenu de la pandémie qui perdure. Je tiens donc à remercier les membres du Comité de discipline pour leurs travail ardu et leur disponibilité sans pouvoir se rencontrer en personne, notre conseiller juridique Dominic Caron pour ses conseils et son support dans des situations délicates et finalement, notre Registrataire, Martine Paquet, pour son expertise, son dévouement au bon fonctionnement du Comité et pour son soutien constant.

Finalement, je tiens à vous dire que c'est un honneur et un privilège de servir en tant que présidente du Comité de discipline.

**Geneviève Forest-Allard, TSI**  
**Présidente du Comité de discipline**

**Le temps moyen consacré au traitement de 10 cas était de 126 jours ouvrables**

## 05 Comité d'éducation

Le Comité d'éducation actuel est composé de Jennifer Dwyer et Jennifer Fraser Furrow. Puisque le comité ne compte actuellement que deux membres, il est inactif pour le moment. Le comité invite les membres qui aimeraient faire partie du comité ou aimeraient avoir d'autres détails à cet égard à communiquer avec l'ATTSNB.

Au cours de l'exercice 2020-2021, le Comité d'éducation a travaillé assidument à l'élaboration d'une nouvelle Politique sur l'éducation professionnelle continue, qui a été adoptée par les membres de l'association pendant l'assemblée générale annuelle tenue le 5 juin 2021. La nouvelle politique entrera en vigueur le 1er avril 2022 et sera donc applicable pendant l'année d'inscription 2022-2023. Le comité remercie les membres de l'ATTSNB de leur participation à l'élaboration de la politique, de l'engagement soutenu qu'ils ont pris à l'égard de la profession du travail social et des efforts qu'ils continuent de déployer afin d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences au moyen des activités de perfectionnement professionnel.

Encore une fois, tout membre qui aimerait siéger au Comité d'éducation est invité à communiquer maintenant avec l'ATTSNB. Le comité reprendra son travail et tiendra des réunions dès que de nouveaux membres seront nommés.

**Keara Grey, Consultante en travail social**  
**Au nom du comité d'éducation**

---

## 06 Comité consultatif autochtone

La composition du Comité consultatif autochtone a changé en 2021-2022, et les membres du comité ont dit au revoir à certains membres de longue date et a souhaité la bienvenue à de nouveaux membres. Le Comité consultatif autochtone actuel est composé des personnes suivantes : Tina Martin, représentante du Conseil ; Gloria Sacobie ; Judy Levi ; Keyaira Gruben ; Samantha Jesso ; Géraldine Poirier Baiani ; Barb Martin, aînée du comité. Le comité est ravi d'accueillir ses nouveaux membres et tient à remercier Glen Caplin de son apport précieux en tant que membre du comité. Le comité remercie aussi Theresa Dawn Louis et Michelle Sacobie, qui ont assuré la liaison entre le comité et le Conseil d'administration et ont coprésidé le comité, du temps qu'elles ont consacré au comité et de leur dévouement à l'égard de celui-ci au fil des ans.

Le Conseil d'administration de l'ATTSNB a adopté le 8 mai 2021 les *Normes relatives aux compétences culturelles pour le travail social auprès des peuples autochtones*, qui constituent les normes minimales de connaissances et de compétences culturelles que les travailleuses et travailleurs sociaux doivent appliquer lorsqu'ils travaillent auprès des personnes autochtones. Le comité exhorte tous les membres de l'ATTSNB qui ne connaissent pas les normes à examiner le document pour faire en sorte qu'ils continuent d'exercer la profession en respectant la déontologie, qu'ils font preuve de compétence culturelle et qu'ils favorisent un milieu dans lequel les clients se sentent en sécurité sur le plan culturel.

Depuis l'adoption des normes, le comité poursuit son travail à l'élaboration de politiques et de procédures relatives à la formation sur les *Normes relatives aux compétences culturelles pour le travail social auprès des peuples autochtones*. La politique proposée donne un aperçu de la façon dont toute séance de formation ou d'information portant sur les normes doit être présentée. Selon la procédure proposée, la personne qui mène toute présentation sur les Normes relatives aux compétences culturelles pour le travail social auprès des peuples autochtones est un travailleur social ou une travailleuse sociale autochtone. La procédure proposée préconise aussi la participation d'un membre du personnel de l'ATTSNB à la présentation, ce qui reflète le principe du double regard, sur lequel sont basées les normes.

Le comité poursuit aussi son travail aux processus disciplinaires de l'ATTSNB qui respectent les droits autochtones et à une politique qui vise à rendre les processus disciplinaires plus pertinents sur le plan culturel et plus convenables pour les peuples autochtones, afin que les principes des normes soient en-

racinés dans les processus réglementaires de l'Association.

**Tina Martin, TSI**  
**Liaison entre le comité et le Conseil d'administration**

## 07 Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles

Le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles est composé de Jenny Haché et de trois nouveaux membres que nous sommes ravis d'accueillir : Kristen Mitchell, Jessica Paradis et Lee Thomas. À titre d'information, le comité compte toujours quelques postes vacants. Il faut remplir ces postes pour permettre au comité de poursuivre son travail important. Si vous voulez siéger au comité, veuillez communiquer avec le bureau de l'ATTSNB.

L'année écoulée était plutôt calme pour les membres du comité. Nous n'avons reçu aucun formulaire au sujet de la déontologie en 2021-2022. La registraire de l'ATTSNB, Martine Paquet, est la personne-ressource principale pour le Comité de la pratique, de la déontologie et des normes professionnelles ; par conséquent, si vous avez des questions relatives à la déontologie, n'hésitez pas à communiquer avec Martine Paquet ou à remplir la formule sur les questions relatives à la pratique, à la déontologie et aux normes professionnelles qui est affichée sur le site Web de l'ATTSNB.

Je remercie les membres du comité de leur travail et leur dévouement constants.

**Jenny Haché, TSI**  
**Liaison entre le comité et le Conseil d'administration**



*Présidente de l'ATTSNB, Géraldine Poirier Baiani, qui présente à l'assemblée générale annuelle 2020-21*



# 08

## Comité de la promotion de la profession

Le Comité de la promotion de la profession a poursuivi son travail déjà en cours et a terminé quelques nouveautés passionnantes ! Malgré la poursuite de la pandémie, nous avons continué à nous rencontrer virtuellement et par conférence téléphonique.

L'été dernier, nous avons terminé notre ébauche de politique concernant les membres honoraires, qui a été approuvée par le conseil d'administration en novembre 2021. Nous étions très heureux de voir cette politique être approuvée car elle clarifie le processus de nomination et d'approbation des membres honoraires.

Nous avons également continué à mettre l'accent sur les initiatives de promotion de la profession, notamment notre collaboration avec le cabinet de marketing m5. La première phase de notre campagne de promotion publique s'est terminée à l'automne, et nous étions très heureux de la poursuivre avec la phase deux, une campagne qui a vu 6 vidéos (3 en anglais et 3 en français) publiées dans diverses sources médiatiques, y compris sur les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram et YouTube, sur les chaînes de télévision et sur ConnectedTV. L'objectif de notre campagne de promotion publique est de mettre en lumière le travail que font les travailleuses et les travailleurs sociaux pour aider les Néo-Brunswickois dans une variété d'environnements.

En mars, nous avons eu le plaisir d'organiser à nouveau notre concours annuel Promouvoir ma profession, un concours conçu pour inciter les membres à promouvoir le travail social auprès du public.

Je tiens à remercier l'agente de communication, Isabelle Agnew, l'agente de communication par intérim Laure Piccetto, ainsi que le directeur général Miguel LeBlanc, pour leur disponibilité et leurs contributions. Je tiens également à remercier les autres membres du comité—Karine Levesque, Carla Gregan-Burns, Vickie Maltais et Géraldine Poirier Baiani—pour leur travail extraordinaire au sein du comité.

J'attends avec impatience l'année à venir.

**Théo Saulnier, TSI**

**Président du comité de la promotion de la profession**

# 09

## Comité d'action sociale

En 2021-2022, la composition du Comité d'action sociale a changé, et les membres du comité ont dit au revoir à quelques membres de longue date qui ont achevé leur mandat au sein du comité et ont accueilli une nouvelle membre. Le comité tient à remercier Erin Jackson, ancienne présidente, et Samantha Martin de leurs années de service dévoué au comité. Le comité est ravi de souhaiter la bienvenue à une nouvelle membre, Heather Atcheson. À l'heure actuelle, le Comité d'action sociale est composé des personnes suivantes : Olivia Newcombe, présidente ; Jenny Haché, qui assure la liaison entre le comité et le Conseil ; Zo Bourgeois ; Joelle Blais ; Heather Atcheson.

Cette année, le comité a mis l'accent sur la création et la coordination d'une série de webinaires sur l'itinérance au Nouveau-Brunswick. La série porte sur l'itinérance dans plusieurs régions de la province et comprend trois webinaires, dont l'un créé en collaboration avec le Saint John Human Development Council, un autre avec l'Alliance pro-jeunesse et le troisième avec YWCA Moncton. Afin d'organiser les webinaires, les membres du comité ont communiqué avec divers organismes qui oeuvrent dans le domaine de l'itinérance afin d'évaluer leur intérêt. Une fois que les animateurs ont été trouvés, le personnel de l'ATTSNB a travaillé en collaboration avec le comité, les animateurs et l'ACTS pour coordonner les webinaires.

Le premier webinaire de la série, intitulé Driving an End to Homelessness in New Brunswick, a été donné le 1er décembre 2021. Le webinaire a été offert par le Saint John Human Development Council et animé par Cathy Foote, Michael MacKenzie et Chris Gorman. Le webinaire visait à informer les membres de l'ATTSNB du travail du Human Development Council dans le domaine de l'accès coordonné et de la lutte

contre l'itinérance chronique au Nouveau-Brunswick et à leur fournir des ressources à cet égard. Le webinaire est accessible ici : <https://bit.ly/3lrNsC1> (en anglais seulement).

Le deuxième webinaire de la série, intitulé *The Impacts of Meaningful Supports, Services and Resources for People Who Experience Homelessness*, a été donné le 9 décembre 2021. Le webinaire a été offert par l'Alliance Pro-jeunesse et animé par Sue King. Le webinaire met l'accent sur l'importance des soutiens, des services et des ressources utiles pour les sans-abri, ainsi que le partage d'information et l'importance des relations. Le webinaire est accessible ici : <https://bit.ly/3ltGZk8> (en anglais seulement).

Le troisième et dernier webinaire de la série, intitulé *YWCA Moncton — a trauma and gender-informed approach to housing vulnerability*, a été donné le 16 décembre 2021. Le webinaire a été offert par YWCA Moncton et animé par Patricia Coucheir. Le webinaire vise à informer le public des services fournis par le YWCA, à communiquer des renseignements sur l'itinérance à l'échelle locale et de souligner les défis et les obstacles qui se posent aux sans-abri et aux organismes qui oeuvrent dans le domaine. Le webinaire est accessible ici : <https://bit.ly/3sqGzFF> (en anglais seulement).

Le comité a été ravi de mener l'initiative et de constater le niveau de participation et la rétroaction obtenue. Nous remercions sincèrement les animateurs qui ont donné de leurs temps et partagé leurs connaissances! Le comité a hâte aux nouvelles initiatives d'action sociale qu'il entreprendra au cours de l'année qui vient.

**Olivia Newcombe, TSI**

**Présidente du Comité d'action sociale**

# 10

## **Comité chargé de l'élaboration d'une stratégie de recrutement et de maintien en poste de travailleuses et de travailleurs sociaux**

L'ATTSNB est ravie de mener le Comité chargé de l'élaboration d'une stratégie de recrutement et de maintien en poste de travailleuses et de travailleurs sociaux dans l'élaboration d'une stratégie visant à recruter et à maintenir des travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick en poste.

Le comité spécial regroupe des parties prenantes clés afin de bien comprendre la demande et l'offre de services de travail social dans l'ensemble des organismes de la province. En cernant les écarts actuels, les tendances démographiques, les possibilités et les activités éventuelles, et en prévoyant la demande et l'offre des services de travail social, le comité élabore un plan d'action quinquennal afin de recruter des travailleuses et travailleurs sociaux dans la province et de les maintenir en poste. Le plan d'action sera réaliste et comprendra des indicateurs de rendement clés réalistes et efficaces afin de faire en sorte que le nombre de travailleuses et de travailleurs sociaux est suffisant pour répondre aux besoins actuels et futurs de services de travail social.

Le comité a tenu sa première réunion en janvier 2002 et tient maintenant des réunions mensuelles. Les sous-comités se réunissent au besoin pour mener à bien des tâches précises cernées par le Comité directeur. Le Comité directeur a pris des mesures suivantes depuis janvier :

- Il a tenu des réunions mensuelles.
- Il a constitué un sous-comité chargé d'examiner les données et l'offre afin d'étudier des données prévisionnelles pour la profession et de formuler des recommandations au Comité directeur.
- Il a constitué un sous-comité chargé d'examiner la demande et de formuler des recommandations au Comité directeur sur les facteurs qui ont une incidence sur la demande de services de travail social et qui devraient être mis en œuvre dans le plan d'action.
- Il a envoyé aux membres de l'ATTSNB un sondage afin d'obtenir d'autres données et de faire en sorte que le plan d'action tient compte des besoins des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick.
- Il a établi les piliers stratégiques clés sur lesquels sera basé le plan d'action.
- Et encore plus.

Laurie Bourque, de Kensington Associates, est l'expert-conseil et animateur principal du travail du comité en vue d'élaborer le plan d'action, et il est appuyé par son collègue Mitch Verrier. Miguel LeBlanc est le président du comité et le comité est en outre soutenu dans son travail par Keara Grey. Le Comité directeur est composé des personnes suivantes :

- Géraldine Poirier Baiani (présidente de l'ATTSNB) ;
- Mary McCormick (ministère du Développement social) ;
- Denis Savoie (ministère du Développement social) ;
- Annie Pellerin (ministère de la Santé) ;
- Jake Arbuckle (ministère de la Santé) ;
- Barb Whitenect (ancienne sous-ministre adjointe, ministère du Développement social) ;
- Marilyn Dupre (St. Thomas University) ;
- Lise Savoie (Université de Moncton) ;
- Jacques Duclos (Vitalité) ;
- Jean Daigle (Horizon) ;
- Lisa Watters (Syndicat du Nouveau-Brunswick) ;
- Pierrette Dupuis (ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail) ;
- Pierre Martin (ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance) ;
- Shawna Morton (section locale 1418 du SCFP) ;
- Julie Cyr (Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick) ;
- Karen White-O'Connell (New Brunswick Community College) ;
- Amy Beswarick (ministère des Finances et du Conseil du Trésor) ;
- Rachel Brown (ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail).

L'ATTSNB tient à remercier tous les membres du comité de leur engagement et de leur dévouement soutenus à l'égard du comité. L'ATTSNB est ravi du travail réalisé par le comité et a hâte de continuer de tenir les membres au courant des progrès à l'égard du plan d'action. Nous remercions en outre tous les membres qui ont pris le temps de répondre au sondage au cours du printemps 2022, car votre apport est essentiel à l'élaboration du plan d'action.

**Miguel LeBlanc, MTS, BTS, TSI**

**Président du Comité chargé de l'élaboration d'une stratégie de recrutement et de maintien en poste de travailleuses et de travailleurs sociaux**

# Rapports des chapitres

Les membres de l'ATTSNB appartiennent à 11 chapitres régionaux. Chaque membre de l'Association appartient à un chapitre, et les chapitres tiennent des réunions. Les chapitres traitent des questions régionales qui se posent aux membres, aident les membres à avoir accès au perfectionnement professionnel et assurent la liaison entre les membres et le Conseil d'administration.

## 01 Chapitre de la Péninsule Acadienne

Le comité exécutif du Chapitre de la Péninsule acadienne de l'ATTSNB est composé de André-Marc Friolet comme directeur de chapitre, Geneviève Bourgeois comme présidente, Théo Saulnier comme vice-président, Annette Comeau comme trésorière, et Julie Lanteigne comme secrétaire.

Afin de rejoindre les membres pendant la pandémie, le comité exécutif a organisé plusieurs rencontres via Zoom, et en voici quelques-unes. Mme Martine Paquette, Registrataire à l'ATTSNB nous a présenté une session sur la retraite et le travail social, ainsi qu'une session sur le TS, les services de télésanté & les réseaux sociaux. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Miguel Leblanc, directeur générale, via Zoom afin de discuter de la nouvelle politique sur l'éducation professionnelle continue. Ces sessions étaient très informatives et a réveillés plusieurs discussions très intéressantes avec les membres. Nous avons fait la distribution de masques et matériaux promotionnels. Nous avons également offert notre support aux grévistes (TS de SCFPNB) l'automne dernier. Notre groupe privé sur la plateforme Facebook sous le nom de ATTSNB Chapitre de la Péninsule acadienne a atteint le chiffre de 100 membres ! Nous utilisons cette plateforme, ainsi que les courriels pour envoyer l'information pertinente à nos membres le plus souvent possible.

Étant donné que nous n'avons pas été capable de nous réunir en personnes pendant les deux dernières années, nous avons décidé de célébrer en grand le retour au 'nouveau normal' avec un festin à notre célèbre restaurant Le Ptit Mousse à Lamèque ! Pizza, poutine et wings étaient au rendez-vous. Cet événement est symbolique pour notre comité exécutif en étant le retour à un certain niveau de normalité, et surtout étant un geste voulant dire merci à nos chers collègues qui ont travaillé sans relâches pendant la pandémie, et qui ont su surmonter ce défi avec bravoure et un cœur empathique pour leurs clients. Je le mentionne souvent, mais mes collègues sont mes plus grands héros. En mon nom personnel, merci au comité exécutif du Chapitre de la Péninsule acadienne de toujours être au rendez-vous !!!! Je vous en remercie.

**Geneviève Bourgeois, TSI**

**Présidente du chapitre de la Péninsule Acadienne**

**02**

## Chapitre d'Edmundston/Grand-Sault



*Donna Laforge, TSI, a gagné le prix de la meilleure travailleuse sociale*

Le chapitre Edmundston & Grand-Sault vient de combler une année active et fructueuse! Malgré les défis d'une 2e année pandémie, l'aisance des ressources électroniques nouvellement à notre disposition et plus accessibles, nous a permis de renouer et de garder contact avec l'ensemble de nos membres. Étant un chapitre s'échelonnant sur 2 grandes régions, le territoire est large et il devenait parfois difficile de rassembler à un seul endroit ces membres qui devaient voyager pour participer aux activités.

Les sessions éducatives offertes de façon virtuelle ont permis un accès inclusif à tous les membres, de même qu'une flexibilité de la part des employeurs à permettre la participation sur les heures de travail. Si nous pouvions éliminer les enjeux négatifs des dernières années telles quelles sont connues par l'ensemble du monde entier; l'un des résultats les plus positifs serait la réalisation que nous avons fait face à l'importance des sentiments d'appartenance, des valeurs familiales et sociales, de nos besoins en affection et proximité. La réponse des membres en participant aux activités éducatives du chapitre en est d'ailleurs la preuve!

Le chapitre est reconnaissant au personnel de l'ATTSNB pour leur soutien continu et particulièrement à la registraire Martine avec qui il nous a été possible d'offrir des sessions éducatives virtuelles, notamment au sujet des *Normes concernant les services de télésanté, l'utilisation des outils technologiques et le travail social, de la nouvelle Politique sur l'Éducation professionnelle continue, Les Normes concernant la capacité des mineurs de consentir aux services de travail social*, et dont nous anticipons la suite avec un webinaire éventuel des *Lignes directrices sur l'évaluation de la capacité des mineurs*.

L'exécutif du chapitre tenait particulièrement à redonner aux membres durant la dernière année; à souligner leur travail exemplaire et à les remercier de leur soutien et participation au chapitre. Chaque mois, il y a eu un tirage au sort d'un panier-cadeau ou carte cadeau (valeur de \$50) parmi tous les membres du chapitre, et le tirage annuel de \$390 (coût de l'adhésion) parmi les membres ayant participé aux activités de l'année.

L'AGA virtuelle du 24 mars dernier a été un franc succès! Les membres ont participé à une superbe conférence en après-midi intitulée ma ViDéO avec Marc Bossé, Tsi de notre région, suivi de la réunion où un nouvel exécutif a été nommé à des termes échelonnés : présidente : Monique Dubé-Michaud, V-présidente : Kristine Johnson-Leblanc, secrétaire : Sylvie-Lise Dubé, trésorière : Sandra Soucy. Je demeure aussi en poste pour un dernier mandat à titre de Directrice de chapitre au sein du Conseil de l'ATTSNB. Nous désirons remercier le président Fernand Sirois pour son leadership à guider notre chapitre vers une restructuration, et qui accepte de demeurer impliqué à titre de président sortant pour la prochaine année. Le groupe accueillera aussi l'assistance de Kim Akerley-Lagacé comme conseillère au chapitre pour aider dans l'organisation des prochaines activités.

Notre année se termine en beauté, en ayant pu reconnaître 2 de nos membres qui se sont mérités les prix de reconnaissance 2022 : Donna Laforge Tsi, Prix de la Travailleuse Sociale de l'année et Julie Lizotte Tsi, Prix de Reconnaissance dans l'Action Sociale.

**Karine Levesque, TSI, Directrice du chapitre Edmundston/Grand-Sault, Monique Dubé-Michaud, TSI, présidente, Fernand Sirois, TSI, président sortant**



*Julie Lizotte, TSI, a gagné le prix d'action sociale*



## 03 Chapitre de Fredericton

Pendant la plus grande partie de l'année 2021-2022, le bureau de direction du chapitre de Fredericton a été composé des personnes suivantes : Tara Hay, présidente ; Kaitlin Pauley, vice-présidente ; Maureen MacNeil, secrétaire ; Valerie DeLong, directrice du chapitre. Des élections ont été tenues le 17 février 2022, et les résultats sont les suivants : Maureen MacNeil, présidente ; Kaitlin Pauley, vice-présidente ; Cassandra Tarfa, trésorière (elle a accepté le rôle le 17 juin 2021) ; Sydney Haines, secrétaire.

Le chapitre tient chaque mois des séances de formation, suivies de réunions de travail, à partir de l'automne de chaque année. Depuis le début de la pandémie, les séances sont tenues par voie virtuelle. Les séances de formation et réunions de travail donnent aux membres une excellente occasion d'améliorer leurs connaissances, de faire du réseautage et de se tenir au courant des activités du chapitre. Nous invitons tous les membres du chapitre à se joindre à nous. Une activité incontournable de l'année était une soirée virtuelle « Paint & Sip » et je joins au présent une image des fruits de mes talents!



*Le chapitre de Fredericton a organisé un événement Paint & Sip pour les membres.*

Le chapitre de Fredericton est chanceux d'avoir un comité d'éducation très actif et très enthousiaste, présidé par Susan Gavin. Susan et les autres membres du comité ont fait un travail formidable en organisant les activités tenues au cours de l'année. Le comité a pu fournir les détails des activités à Maureen, qui a envoyé aux membres du chapitre en septembre 2021 la liste des dates et les liens. Comme toujours, le comité a assuré aux membres du chapitre diverses séances intéressantes de formation professionnelle. Les séances offertes cette année ont porté notamment sur la sensibilisation des membres à la culture, à l'histoire et aux questions autochtones. Les membres du chapitre étaient très contents de la participation aux activités et espèrent que le nombre de membres qui y participent continuera à croître.

Le chapitre de Fredericton a connu une excellente année et a hâte de mobiliser d'autres membres du chapitre au cours de l'année qui vient. Les postes au sein du bureau de direction du chapitre sont tous pourvus et nous avons hâte aux activités de l'année qui commence! Nous sommes ravis de constater la participation accrue des membres de notre chapitre pendant la transition vers la tenue de nos activités par voie électronique.

**Tara Hay, TSI**  
**Présidente sortante du chapitre de Fredericton**

## 04 Chapitre de Miramichi

Le bureau de direction du chapitre de Miramichi compte des travailleuses sociales enthousiastes et dévouées : Michele Bushey-Joe, présidente ; Emily Robichaud, secrétaire ; Huguette Richard, trésorière. Notre poste de la vice-présidence est vacant à l'heure actuelle, et nous invitons de nouvelles candidatures. Nous sommes chanceux d'avoir un chapitre qui compte 135 membres, et nous espérons que de nouveaux diplômés et de nouvelles diplômées viendront s'ajouter au nombre.

Malgré une autre année différente et difficile, le chapitre a réussi à demeurer en contact par voie virtuelle afin d'organiser des activités virtuelles pour nos collègues en travail social.

Cette année, comme au cours de nombreuses autres années, nous avons souligné l'importance des autosoins et du mieux-être de nos membres. Cela étant dit, notre secrétaire a proposé d'organiser un jeu bingo sur les autosoins pour nos membres. Les membres ont dû remplir la carte bingo d'activités liées aux autosoins afin d'être admissibles au tirage au sort final du grand prix : le remboursement de la cotisation annuelle! Nous avons tenu en outre une rencontre virtuelle pour nos membres. Nous avons organisé plusieurs tirages pour des cartes-cadeaux au cours de l'année, et les membres sont très satisfaits de ces activités. Les membres tentent de mettre l'accent sur le soutien des petites entreprises dans la région, et c'est pourquoi nous achetons des cartes-cadeaux de nos petites entreprises.

Nous avons trouvé que les membres de notre chapitre peuvent participer plus facilement aux réunions

lorsqu'elles sont tenues par voie électronique, et le taux de participation est d'habitude plus élevé pour ces réunions virtuelles. Le chapitre de Miramichi a tiré le meilleur parti d'une année difficile, et nous avons hâte de motiver les membres du chapitre à participer aux activités au cours de la prochaine année. Le chapitre tient à vous remercier de votre dévouement soutenu à l'égard de la profession et de prouver maintes fois que le travail social est essentiel!

**Mylène Morris, TSI**

**Présidente du chapitre de Miramichi**

## 05 Chapitre de Moncton

Tout au cours de la pandémie, les travailleuses et travailleurs sociaux ont continué de faire de leur mieux pour offrir des services de qualité supérieure à leur clientèle, et leurs efforts ont été couronnés de succès. Nous vous remercions de votre dévouement constant et de votre appui des gens nécessiteux!

Le chapitre de Moncton est demeuré actif au cours de l'année écoulée, en s'adaptant aux circonstances, en tenant des réunions virtuelles, et en organisant des activités virtuelles et en présentiel, tout en respectant l'éloignement physique, afin d'assurer la sécurité des membres. Six réunions ont été tenues au cours de l'année pour planifier des activités, appuyer les membres et répondre aux besoins de ceux-ci.



*Le chapitre de Moncton a organisé un cours de yoga en plein air dans le parc Bessborough.*

Le chapitre a apporté une contribution à l'association provinciale. L'année dernière, le chapitre a subventionné la participation de 10 membres du chapitre à l'AGA virtuelle de l'association provinciale. Le chapitre a donné en outre une somme de 100,00 \$ au fonds de bourse provincial de l'ATTSNB. Quant aux activités tenues dans la région de Moncton, nous avons tenu le 24 juin 2021 une séance de yoga en plein air pour nos membres, organisée par Movi Yoga, Dance & Fitness. Nous avons reçu des observations très positives au sujet de l'activité, et nous espérons offrir bientôt une autre séance semblable. Le 28 octobre 2021, nous avons tenu une soirée de peinture à numéros pour nos membres, ce qui s'est avéré être une excellente façon de se détendre. Un jeu-questionnaire était organisé aussi, et tous les membres qui y ont participé ont gagné un prix.



Enfin, le 21 mars 2022, nous avons accueilli Lori McIsaac Bewsher, travailleuse sociale et propriétaire du Rising Tides Healing Centre, qui a présenté un webinaire sous le thème d'une approche polyvagale à la vie pendant une pandémie. Nous avons aussi organisé un tirage au sort pour la cotisation annuelle après le webinaire. Gabrielle Drapeau l'a remportée. Félicitations, Gabrielle! L'activité était très achalandée, et nous espérons offrir d'autres activités de perfectionnement du genre pour nos membres au cours de l'année qui vient. Nous tenons à jour notre page Facebook, et nous invitons tous les membres à communiquer avec nous par courriel ou par Facebook si vous avez des questions, des observations ou des préoccupations. Vous pouvez communiquer avec nous par courriel à l'adresse [moncton@nbasw-attsnb.ca](mailto:moncton@nbasw-attsnb.ca) ou au moyen de notre page Facebook : NBASW-ATTSNB Chapitre de Moncton Chapter. Soyez prudents et restez en sécurité.

**Valerie Roy-Lang, MTS, TSI**

**Présidente du chapitre de Moncton**



# 07

## Chapitre de Sussex

Eh bien, l'année écoulée a été encore une année chargée et sans précédent pour les travailleuses et travailleurs sociaux! En plus de relever des défis liés à la pandémie de COVID-19, un grand nombre d'entre nous ont fait la grève en automne. Je tiens à remercier le personnel de l'ATTSNB qui est venu nous appuyer sur le piquet de grève, ainsi que nos collègues et d'autres membres de la collectivité qui sont venus pour nous appuyer ou pour apporter quelque chose à manger ; cela était très apprécié et nous a fait chaud au coeur! Même si la grève est terminée, le recrutement et le maintien en poste posent toujours problème, surtout dans le domaine de la protection de l'enfance. Veuillez continuer de mettre de la pression sur votre député ou députée afin d'obtenir une meilleure rémunération et de meilleures conditions de travail pour les travailleuses et travailleurs sociaux.



*Le chapitre de Sussex a organisé un déjeuner avec des jeux et des friandises pour célébrer le Mois du travail social !*

Étant donné la charge de travail de tous nos membres et les restrictions en constante évolution, nous n'avons pas pu nous réunir souvent au cours de l'année. Toutefois, nous avons pu organiser une sortie au resto pour un repas, des jeux et des gâteries pour célébrer le Mois du travail social. Nous remercions Miguel et Keara pour l'exposé qu'ils nous ont présenté au sujet de la nouvelle politique sur l'éducation! Nous tiendrons une réunion le mois prochain pour remplir les nouveaux postes. Nous remercions Pam Cole et Crystal Parlee d'avoir organisé le repas et Crystal d'avoir préparé les gâteries formidables! Nous remercions tous et toutes de leur beau travail!

**Sharon Brown, TSI**  
**Présidente du chapitre de Sussex**

# 08

## Chapitre de Restigouche

Le chapitre Restigouche a tenu 3 réunions pour ses membres depuis la dernière année. Celle-ci ont été animé en ligne étant donné les restrictions sanitaires. Quelques tirages ont eu lieu pendant l'année afin de remercier les membres pour leur participation aux rencontres. Pendant le mois du travail social, nous avons animé une table de discussion sur le thème du mois du travail social. La travailleuse sociale Stéphanie Bujold a été souligné pour son travail exceptionnelle auprès de la population enfant-ado dans notre communauté. Au courant de l'année nous avons également tenu d'autre discussion avec les membres sur la place du travail social dans la société et sur les défis reliés dans les différents domaines de pratiques.

Considérant que notre chapitre sera celui qui s'occupera de la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2022, les membres du chapitre travaille fort pour vous accueillir chez nous en personne ou en mode virtuel. Nous aurons la chance d'accueillir Madame Marie-Pierre Godin et des membres de son équipe du centre mieux-être pour une conférence sur le thème : Comment rester zen en travail social? L'exécutif est présentement à la recherche de nouveaux membres afin de combler la position de président(e) et vice-Président(e). Nous avons également la chance d'accueillir Tany Ndopedro qui remplacera Vickie Maltais comme Directrice du chapitre.

Nous tenons à remercier tous les membres de l'exécutif qui étaient présent pendant la dernière année, ceux qui y sont encore et à tous les membres du chapitre pour leur belle participation.

Au plaisir de vous voir chez nous en juin !  
**Mélodie Vienneau, TSI**  
**Secrétaire du chapitre de Restigouche**

# États financiers

---

Aux membres de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick

## *Opinion*

Nous avons vérifié les états financiers de l'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick (l'association), y compris le bilan au 31 mars 2022 et les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022, ainsi que les notes afférentes aux états financiers et un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de l'association au 31 mars 2022, ainsi que les résultats de son exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 selon les principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif.

## *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en application de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie de notre rapport intitulée Responsabilités des vérificateurs pour la vérification des états financiers. Nous sommes indépendants de l'association, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous croyons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion.

## *Responsabilité de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables canadiens visant les organismes à but non lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution ne s'offre à elle.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de surveiller le processus d'information financière de l'association.

## *Responsabilités des vérificateurs pour la vérification des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des vérificateurs qui comprend notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification.

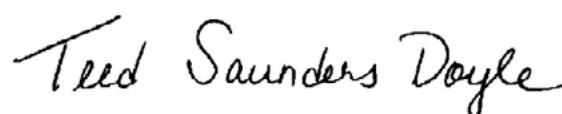
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et pertinents pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non afin d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association.



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'association à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification.

À Fredericton, au Nouveau-Brunswick



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**Bilan**

**Le 31 mars 2022**

	2022	2021
<b>ACTIFS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	923 280 \$	936 023 \$
Encaisse affectée	858 378	747 540
Débiteurs	122 494	3 512
Charges payées d'avance	3 285	4 512
	1 907 437	1 691 587
 IMMOBILISATIONS (Note 3)	 19 944	 25 506
 ACTIFS INCORPORELS (Note 4)	 231	 12 005
	<b>1 927 612 \$</b>	<b>1 729 098 \$</b>
<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	125 189 \$	87 963 \$
Remises gouvernementales payables	9 805	8 059
Cotisations différées (Note 5)	773 929	622 162
	908 923	718 184
 ACTIFS NETS		
Non affectés	140 136	225 863
Affectés	858 378	747 540
Investissement dans les immobilisations et actifs incorporels	20 175	37 511
	1 018 689	1 010 914
	<b>1 927 612 \$</b>	<b>1 729 098 \$</b>

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
État de l'évolution de l'actif net  
Exercice terminé le 31 mars 2022

	Non affectés	Affectés	Investissement immobilisations et actifs incorporels	2022	2021
ACTIFS NETS — DÉBUT DE L'EXERCICE	225 863 \$	747 540 \$	37 511 \$	1 010 914 \$	978 947 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	63 598	(37 380)	(18 443)	7 775	31 967
INVESTISSEMENT DANS LES IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS	(1 107)	-	1 107	-	-
TRANSFERTS INTERNES (Note 6)	(148 218)	148 218	-	-	-
ACTIFS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	140 136 \$	858 378 \$	20 175 \$	1 018 689 \$	1 010 914 \$

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
État des résultats d'exploitation  
Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations	796 562 \$	757 320 \$
Subventions	8 280	-
Intérêts	782	4 854
Autre	16 610	6 491
Subventions salariales et recouvrements	8 484	18 225
	<b>830 718</b>	<b>786 890</b>
<b>CHARGES</b>		
Réunions du Conseil et du Bureau de direction	1 170	6 485
Rabais des chapitres	20 969	21 221
Dépenses de comités	957	2 128
Plaintes et discipline	34 239	26 346
Carte de crédit	18 982	16 977
Cotisations — ACTS, CCORTS et ASWB	78 877	76 887
Bail de matériaux	2 862	-
Assurances	9 133	8 081
Réunions et congrès	18 962	14 508
Bureau	15 058	13 361
Présidence	-	414
Frais professionnels	27 228	26 257
Programme – stratégie de recrutement et de maintien en poste	8 280	-
Relations publiques et promotion	13 634	18 111
Loyer	34 562	33 942
Salaires et sous-traitances	428 398	392 151
Bourses	1 500	2 500
Services aux membres	28 859	35 554
Dépenses du personnel	11 966	2 657
Téléphone	10 457	10 835
Dons	538	237
Site Web et soutien informatique	489	2 760
	<b>767 120</b>	<b>711 412</b>
	<b>63 598</b>	<b>75 478</b>
<b>PRODUITS AFFECTÉS (CHARGES)</b>		
Intérêt (affecté)	4 391	8 137
Campagne de publicité - subventions	134 155	-
Campagne de publicité - charges	(175 926)	(31 430)
	<b>(37 380)</b>	<b>(23 293)</b>
	<b>26 218</b>	<b>52 185</b>
<b>AUTRES CHARGES</b>		
Amortissement des immobilisations	(6 669)	(8 444)
Amortissement des actifs incorporels	(11 774)	(11 774)
	<b>(18 443)</b>	<b>(20 218)</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>7 775 \$</b>	<b>31 967 \$</b>



**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**État des flux de trésorerie  
Exercice terminé le 31 mars 2022**

	2022	2021
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	7 775	31 967
Éléments hors caisse :		
Amortissement des immobilisations	6 669	8 444
Amortissement des biens incorporels	11 774	11 774
	<b>26 218</b>	<b>52 185</b>
Variations du fonds de roulement hors caisse :		
Débiteurs	(118 982)	(3 512)
Charges payées d'avance	1 227	(2 104)
Créditeurs et charges à payer	37 225	8 650
Cotisations différées	151 767	33 733
Remises gouvernementales payables	1 746	277
	<b>72 983</b>	<b>37 044</b>
	<b>99 201</b>	<b>89 229</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat de biens et de matériel	(1 107)	(2 950)
<b>AUGMENTATION</b>	<b>98 094</b>	<b>86 279</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 683 564</b>	<b>1 597 285</b>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>1 781 658</b>	<b>1 683 564</b>
<b>ENCAISSE :</b>		
Encaisse	923 280 \$	936 023 \$
Encaisse affectée	858 378	747 541
	<b>1 781 658 \$</b>	<b>1 683 564 \$</b>

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

---

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

L'Association des travailleuses et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick est un organisme à but non lucratif qui régit les services de travail social dispensés à la population du Nouveau-Brunswick et en assure la réglementation.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables canadiens pour les organismes à but non lucratif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'association comptabilise l'argent comptant en caisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires, déduction faite des découverts, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités financières.

Politique sur les instruments financiers

L'association considère tout contrat comme un actif financier, un passif ou un instrument de capitaux propres, sauf dans certaines circonstances limitées. L'association comptabilise les éléments suivants à titre d'instruments financiers :

1. trésorerie et équivalents de trésorerie ;
2. clients et autres débiteurs ;
3. créditeurs et charges à payer ;
4. dépôts à terme.

Un actif ou passif financier est reconnu lorsque l'association devient partie à des dispositions contractuelles de l'instrument.

L'association évalue initialement les actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf certaines opérations avec lien de dépendance.

Les actifs ou passifs financiers qui sont obtenus grâce à des opérations avec apparentés sont évalués conformément à la politique comptable applicable aux opérations avec apparentés, sauf les opérations avec une personne ou une entité dont l'unique rapport avec l'association est celui de la gestion, lesquelles sont comptabilisées conformément aux instruments financiers.

L'association évalue ensuite ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement moins toute réduction pour créances douteuses, sauf les dépôts à terme qui sont évalués à leur juste valeur.

L'association enlève les passifs financiers ou une partie des passifs financiers lorsque l'obligation est acquittée ou annulée ou elle prend fin.

**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant ou au prix estimatif moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est comptabilisé pour amortir les actifs au cours de leurs vies utiles estimées aux taux suivants :

Mobilier et installations : 20 %, 30 %

L'association examine périodiquement ses biens et son matériel en vue d'éliminer les articles désuets.

Actifs incorporels

Les coûts liés à la conception et à l'aménagement du site Web sont amortis sur une base linéaire sur quatre ans.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables canadiens pour les organismes à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les estimations sont examinées périodiquement et les ajustements sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Comptabilisation des revenus

Les cotisations, les intérêts et d'autres revenus sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'engagement. Les subventions des projets sont constatées dans l'exercice où les frais liés aux projets sont engagés.

3. IMMOBILISATIONS

	Prix	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2022	Valeur comptable nette 2021
Mobilier et installations	149 263 \$	129 319 \$	19 944 \$	25 506 \$

4. ACTIFS INCORPORELS

	2022	2021
Coûts liés à la conception et à l'aménagement du site Web	47 098 \$	47 098 \$
Amortissement cumulé	(46 867)	(35 093)
	231 \$	12 005 \$



**ASSOCIATION DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS SOCIAUX  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

5. COTISATIONS DIFFÉRÉES

	2022	2021
Cotisations comptabilisées d'avance	734 980 \$	622 162
EPFT – stratégie de recrutement et de maintien en poste	32 720	-
Ministère du Développement social – campagne de publicité	6 229	-
	<b>773 929 \$</b>	<b>622 162 \$</b>

6. ACTIF NET AFFECTÉ

Le Conseil d'administration dispose de ressources qui font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées :

Le fonds de prévoyance est accessible pour les opérations quotidiennes de l'association lorsqu'il y a un manque à gagner.

Le fonds de défense est accessible pour payer les frais juridiques et d'autres frais liés aux audiences disciplinaires.

Le fonds de bourses est accessible pour verser des bourses accordées par l'association.

Le fonds de campagne de publicité est accessible pour des projets désignés par le Conseil d'administration.

	2022	2021
Prévoyance	414 739 \$	412 426 \$
Défense	229 565	228 147
Bourses	37 116	31 007
Campagne de publicité	176 958	75 960
	<b>858 378 \$</b>	<b>747 540 \$</b>

Au cours de l'exercice, l'association a transféré 5 772 \$ du fonds non affecté au fonds de bourses et 142 446 \$ du fonds non affecté au fonds de la campagne de publicité.

7. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour cadrer avec la présentation adoptée pour l'année en cours.

8. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'apparition d'un nouveau coronavirus (COVID-19) constituait une pandémie mondiale, entraînant ainsi la mise sur pied d'une série de mesures de santé publique et d'urgence visant à combattre la propagation du virus. La durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation future de l'association.



# Notes

---



**Association des travailleuses et des travailleurs  
sociaux du Nouveau-Brunswick**  
C.P. 1533, succursale A, Fredericton, NB E3B 5G2 Canada

Téléphone : (506) 459-5595  
Télécopieur : (506) 457-1421  
Sans frais : 1-877-495-5595  
[www.nbasw-attsnb.ca](http://www.nbasw-attsnb.ca)

